

Commune de ROUVROY

Programme Communal de Développement Rural
dans la philosophie Agenda 21 Local

Partie 2

Résultat de la participation de la population

Septembre 2018

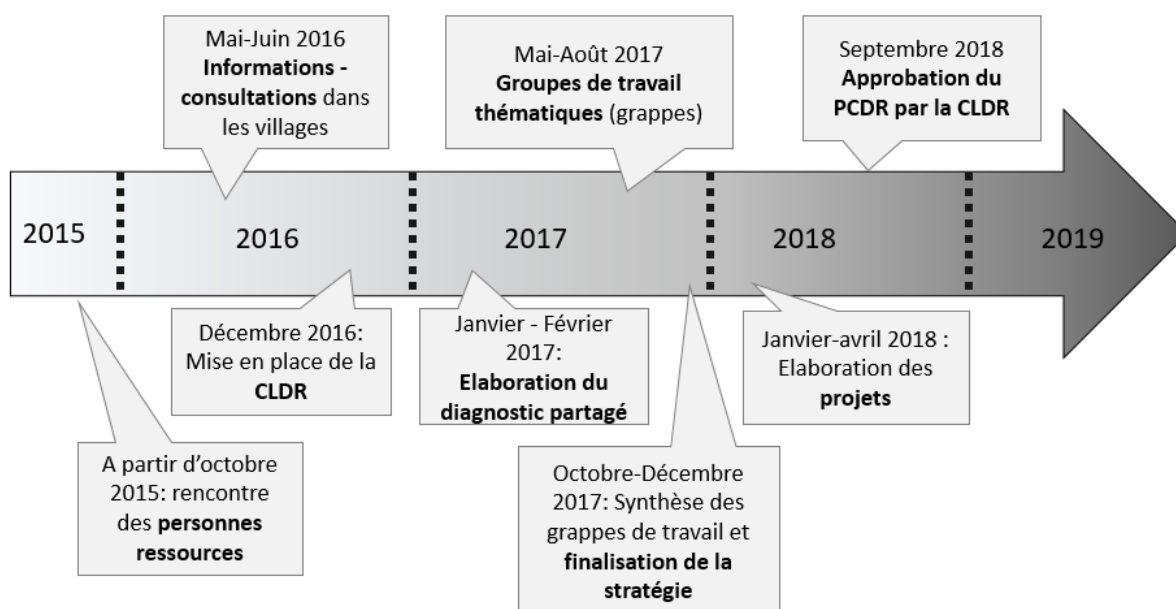


TABLE DES MATIERES

1.	Préalables	3
1.1.	La participation en bref	3
1.2.	Les acteurs de l'opération de développement rural	4
2.	Le déroulement global de l'opération de développement rural.....	6
2.1.	Déroulement administratif.....	6
2.2.	Synthèse du processus	7
3.	La consultation de la population	8
3.1.	Travail préalable	8
3.2.	Réunions d'information-consultation	11
3.3.	Consultation des acteurs économiques	17
4.	La commission locale de développement rural.....	19
4.1.	Composition de la CLDR	19
4.2.	Etape 0 : Mise en place de la CLDR.....	23
4.3.	Etape 1 : Définition d'un diagnostic partagé et identification de défis.....	25
4.4.	Etape 2 : Approfondissement en "grappes" de travail thématiques	34
4.5.	Etape 3 : Vers la stratégie.....	46
4.6.	Etape 4 : Développement des projets	50
4.7.	Etape 5 : Finalisation	55
4.8.	Fréquentation des réunions de CLDR.....	57
5.	Le PCDR de Rouvroy... dans la philosophie de l'agenda 21 local	58
5.1.	L'intégration des enjeux et la transversalité	59
5.2.	L'intégration des politiques communales et sectorielles.....	59
5.3.	Une gouvernance participative	60
	Table des annexes de la partie 2	62

1. PRÉALABLES

1.1. LA PARTICIPATION EN BREF



A retenir

Une consultation de terrain : Plusieurs moments de rencontre ont donné la possibilité aux habitants et aux personnes actives dans la commune de participer à l'ODR (réunions dans les villages, visites de terrain, rencontres et réunions avec les personnes ressources...).

Une démarche ouverte et partenariale : Rouvroy est une commune particulièrement dynamique. Des liens ont ainsi été noués entre l'ODR et l'aménagement foncier en cours sur la partie sud du territoire, avec la démarche PEPs'Lux (Convention des Maires), mais aussi avec des partenaires tels que l'usine Burgo-Ardenne, l'Université de Liège (campus d'Arlon), la Maison du Tourisme de Gaume.

Un diagnostic véritablement partagé : La CLDR a pris le temps, lors de trois réunions, d'examiner avec soin le diagnostic. Les membres ont ainsi pu valider, mais aussi modifier, ajouter des éléments à ce document.

Une participation engagée : Plusieurs membres de la CLDR ont souhaité s'impliquer de manière concrète. Ainsi, la grappe Burgo a notamment rédigé des articles pour le bulletin communal pour expliquer le fonctionnement de l'usine ; la grappe mobilité a travaillé sur le schéma point nœud de la Province de Luxembourg... La CLDR lors de sa séance du 23 mai 2018 a aussi mis en place un processus d'engagement pour la mise en œuvre de certains projets immatériels.

1.2. LES ACTEURS DE L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

La réussite du travail d'élaboration du PCDR de Rouvroy est due à l'implication particulière de différents acteurs associés à cette démarche :

A. LES ÉLUS ET LE PERSONNEL COMMUNAL

- Les mandataires communaux sont les capitaines de cette opération communale. L'implication du Collège communal dans ce cadre est à souligner, notamment par sa participation active à toutes les réunions publiques et toutes les séances de CLDR, mais également dans le cadre de nombreuses réunions de coordination.
- Les employés de l'administration sont également des acteurs de première ligne qui dans le cadre de cette opération sont amenés à informer les habitants, à écouter et relayer des avis ou à signaler des éléments importants à prendre en compte. Pour certains, il s'agit également de répondre à diverses demandes ponctuelles (fournir des documents, publications dans le bulletin...) ou de poser des actes concrets (aider à la mise en œuvre ou au suivi administratif d'un projet...).

B. LES CITOYENS ET LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

- Les habitants des 7 villages de Rouvroy : sont invités à des séances de travail pour réfléchir sur le présent et l'avenir de leur commune et pour proposer des pistes de solutions.
- La commission consultative (la CLDR) est mise en place pour définir la stratégie et les projets concrets à mettre en œuvre et pour agir en tant que relais auprès de la population. Un retour d'information régulier est assuré vers les habitants (bulletin communal, ...).
- Les associations locales et des forces vives particulières (agriculteurs, indépendants, ...) sont impliquées à différents moments afin d'agir sur base des leviers existants.

C. LES STRUCTURES EXTÉRIEURES

- L'association « Territoires », auteur de programme : réalise l'analyse territoriale et stratégique de la commune. Le bureau d'étude est présent durant toute la phase d'élaboration du PCDR dont il est le concepteur.
- La FRW – Fondation Rurale de Wallonie, organisme accompagnateur : en tant qu'organisme d'accompagnement, la FRW apporte une assistance au déroulement de l'opération (animation des réunions, secrétariat, conseils). Les agents de développement mettent en place les conditions pour organiser la participation citoyenne.
- La Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement (DGO3) a été associée à la démarche afin de garantir le bon déroulement du processus (Madame Bénédicte Frankard) et apporter un point de vue expert lors de la définition des projets.

La FRW accompagne les communes rurales wallonnes depuis 1979

La FRW est un organisme d'utilité publique, indépendant et pluraliste. Elle œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux, dans une démarche durable.

En 1979 déjà, la FRW accompagnait les premières opérations pilotes de développement rural en Wallonie.

Depuis, elle assure les différentes missions que la Région wallonne lui a confiées :

- Accompagnement des opérations de développement rural,
- Conseil en matière de plans communaux de la nature,
- Facilitateur Plan bois-énergie pour le secteur public,
- Interface Leader,
- Assistance Territoire et Patrimoine,
- Ressources et expertise du milieu rural.

L'équipe Semois-Ardenne accompagne la commune de Rouvroy

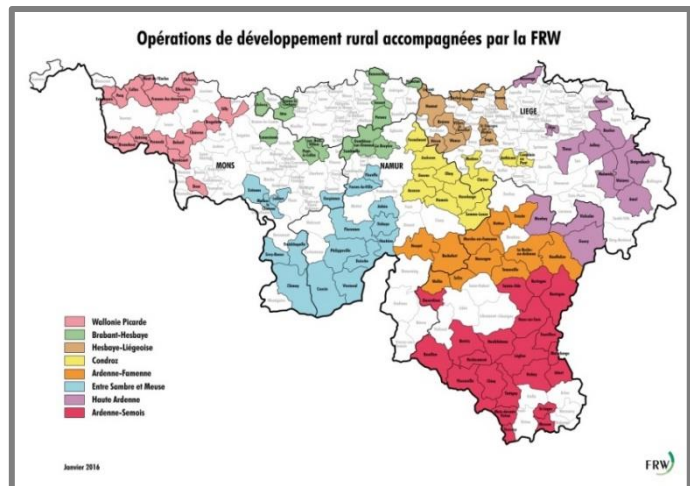
Dans le cadre des opérations de développement rural, la FRW met à disposition des 124 communes qu'elle accompagne des agents de développement intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu.

Ces agents favorisent la participation de tous par des entretiens, des réunions publiques et des enquêtes locales. Ils constituent un relais spécifique entre les habitants et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles.

Ils contribuent également à la rédaction du PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets.

Les 8 équipes de la FRW sont réparties en Wallonie. Ces multiples implantations permettent aux agents de développement de bien connaître le terrain et les réalités du territoire sur lequel ils travaillent.

L'accompagnement de la commune de Rouvroy est assuré par l'équipe Semois-Ardenne située à Tintigny (en rouge sur cette carte), et plus particulièrement par Amélie Cremers et Gervaise Ropars.



2. LE DÉROULEMENT GLOBAL DE L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

2.1. DÉROULEMENT ADMINISTRATIF

A. DÉCISIONS OFFICIELLES

- Le 28 janvier 2015, le Conseil communal a pris la décision de réaliser une opération de développement rural (ODR), réalisant simultanément au PCDR un Agenda 21 Local.
- Le 29 juillet 2015, le Collège communal a approuvé les conditions et le mode de passation de marché pour la désignation d'un auteur de PCDR.
- Le 10 août 2015, la Commune de Rouvroy et la FRW ont conclu une convention d'accompagnement.
- Le 14 décembre 2015, suite à la procédure de marché public, le Collège communal a désigné l'Association Momentanée Territoires en tant qu'auteur de PCDR.
- Le 24 novembre 2016, le Conseil communal de Rouvroy a approuvé la composition de la CLDR.
- Le 6 septembre 2018, la CLDR de Rouvroy a approuvé le projet de PCDR-A21L et le projet de première convention.
- Le 13 septembre 2018, le Conseil communal de Rouvroy, réuni en séance plénière, a approuvé le projet de PCDR-A21L et le projet de première convention.

B. COORDINATIONS

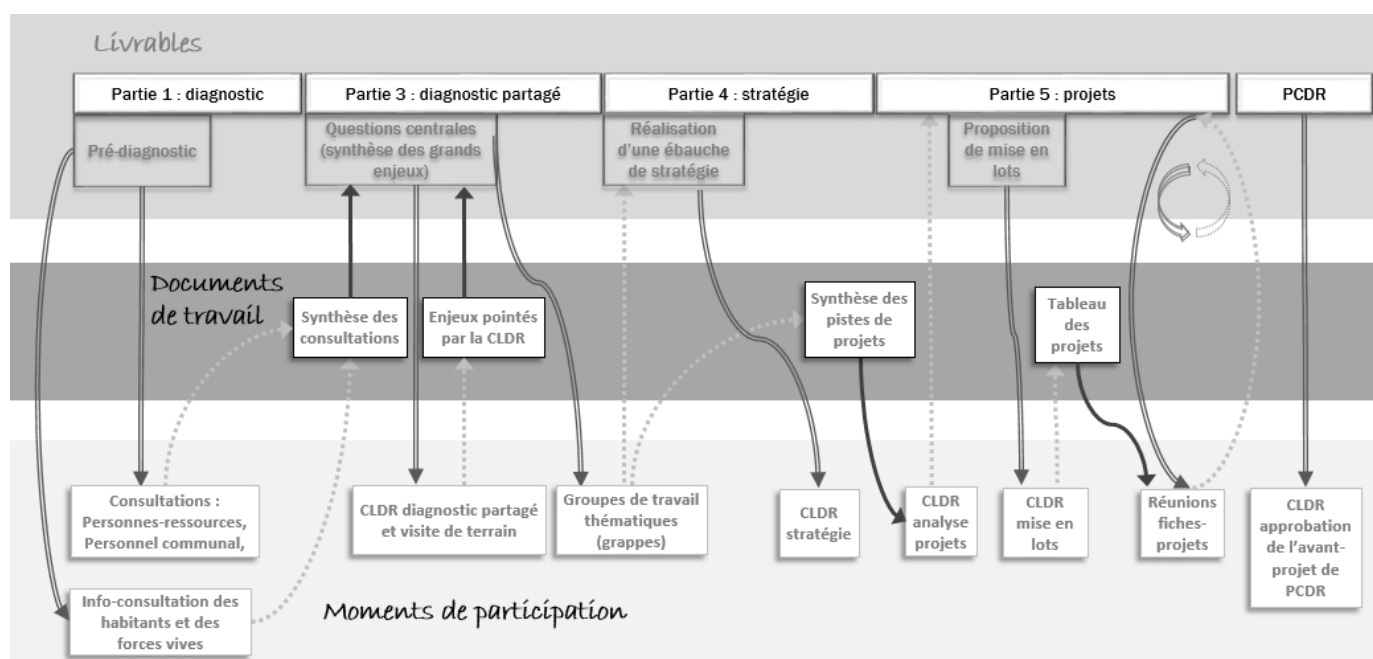
Plusieurs réunions d'information et de coordination, rassemblant la Commune, l'Administration de la DGO3, l'Auteur de Programme et la FRW, se sont déroulées tout au long de l'élaboration du PCDR.

Principales réunions de coordination		
Date	Participants	Sujet
22/06/2015	Commune, FRW	Présentation du cadre général de réalisation d'une ODR et de l'accompagnement FRW
06/07/2015	Commune, FRW	Lancement de l'ODR et modalités d'organisation pratique
30/11/2015	Commune, FRW	Modalités d'organisation pratique, éclaircissements sur la démarche d'ODR
14/12/2015	Commune, Auteur, FRW	Planning, organisation et communication de l'ODR
27/02/2016	Commune, Auteur, FRW	Visite de terrain
25/03/2016	Commune, FRW	Préparation des réunions d'information-consultation
28/04/2016	Commune, FRW	Présentation du calendrier de l'ODR en Conseil communal par les agents de la FRW
02/05/2016	Commune, FRW	Présentation et échanges autour de la participation citoyenne et des critères de réussite d'une ODR
27/06/2016	Commune, Auteur, FRW	▪ Bilan des réunions d'information-consultation ▪ Suite de l'ODR : Préparation de la réunion de synthèse et des groupes-cibles (consultation des acteurs économiques)
14/11/2016	Commune, FRW	▪ Composition de la CLDR ▪ Suite de l'ODR : mise en place de la CLDR (élaboration du diagnostic partagé, identification des enjeux et questions centrales).
21/11/2016	Commune, FRW	▪ Partie 1 du PCDR
06/03/2017	Commune, Auteur, FRW	▪ Bilan du lancement de la CLDR et des réunions diagnostic ▪ Présentation par l'auteur d'un premier jet de stratégie du PCDR

		▪ Suite de l'ODR : visite de terrain et groupes de travail
17/07/2017	Commune, Auteur, FRW	▪ Suite de l'ODR : finalisation des groupes de travail, calendrier de travail en CLDR relatif aux projets ▪ Partie 3 du PCDR
18/09/2017	Commune, Auteur, FRW	▪ Présentation par l'auteur de la stratégie du PCDR et échanges.
04/12/2017	Commune, FRW	▪ Préparation des réunions de mise en lot des projets ▪ Composition CLDR
08/01/2018	Commune, Auteur, FRW	▪ Bilan des CLDR stratégie ▪ Suite de l'ODR : groupes de travail projet, calendrier de l'ODR
23/02/2018	Commune, Auteur, FRW	▪ Préparation des fiches-projets matérielles (infrastructures communales)
16/05/2018	Commune, Auteur, FRW	▪ Calendrier de l'ODR ▪ Rédaction des fiches-projets matérielles (lot 1 surtout)

2.2. SYNTHÈSE DU PROCESSUS

L'opération de développement rural de Rouvroy s'est organisée autour de plusieurs « allers-retours » entre l'auteur de programme et les acteurs de la participation que sont les habitants et les membres de la CLDR.



3. LA CONSULTATION DE LA POPULATION

3.1. TRAVAIL PRÉALABLE

Afin de se familiariser avec le territoire communal, les agents de développement et l'auteur de programme ont effectué des visites de terrain, et notamment une en présence du Collège, le 27 février 2016.

Parallèlement aux rencontres avec le Collège, ils ont interrogé un certain nombre de personnes ressources pour faire le point sur les atouts et faiblesses de la commune, des villages et dans des thématiques spécifiques. Une série de besoins et de débuts de pistes ont également été collectés pour être intégrés dans les étapes suivantes du processus. L'intérêt était également de s'assurer un relais vers la population – le meilleur média de communication restant le bouche-à-oreille.

A. TRAVAIL PRÉPARATOIRE AVEC LE COLLÈGE COMMUNAL

Il s'est déroulé principalement en 3 temps : des rencontres individuelles, une visite de terrain et une réflexion en Collège sur la participation citoyenne.

RENCONTRES INDIVIDUELLES.

Les membres du Collège ont été rencontrés en octobre-novembre 2015. Ils ont pu développer leur vision personnelle du territoire et les sujets liés à leurs compétences.

Rencontres individuelles avec les membres du Collège

Nom	Fonction	Date
Carmen Ramlot	Bourgmestre	12/10/2015
Stéphane Herbeuval	1er échevin	05/10/2015
Michel Marion	2e échevin	05/10/2015
René Wagner	3e échevin	05/10/2015
Claudine Maudoigt	Présidente du CPAS	09/11/2015

VISITE DE TERRAIN

Le 27 février 2016, l'ensemble du Collège, les trois membres du bureau d'études et les agents de développement de la FRW ont parcouru l'ensemble des villages de Rouvroy.

Le Collège a pu présenter ses priorités, ses constats tout au long de la matinée.



RÉFLEXION AVEC LE COLLÈGE SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE

Le 2 mai 2016, lors d'une réunion de Collège communal, la FRW a présenté un diaporama relatif à la participation citoyenne et aux critères de réussite d'une ODR. Ensuite, les élus ont fait part de leurs attentes et de leurs craintes, des freins qu'ils entrevoient au processus de l'ODR.

Cette réunion a permis de bien définir les attentes et d'affiner l'approche participative de l'organisme d'accompagnement (notamment l'objectif d'implication des citoyens dans des actions concrètes).

B. LES PERSONNES RESSOURCES

Près de 20 personnes ont été rencontrées à partir de janvier 2016. Ces rencontres se sont prolongées dans le temps, en fonction des besoins, après la période de préparation des réunions dans les villages.

Le choix des personnes ressources à interviewer s'est fait de manière à obtenir un panel diversifié des forces vives locales. Ces personnes ont été interviewées en suivant la technique de l'entretien semi-directif (discours centré autour de différents thèmes définis au préalable, l'interrogé approfondissant à sa guise les thématiques qui lui sont privilégiées).

Liste des personnes rencontrées

Personnes ressources	Fonction	Date
Elizabeth Trinteler	Directrice de l'école communale	21/01/2016
Bernard Joannes	Président du Syndicat d'Initiatives de Torgny	21/01/2016
Marylène Pierre	Cheffe de groupe de la minorité « Ensemble pour Rouvroy »	28/01/2016
José Guillaume	Conseiller CPAS	28/01/2016
Anne-Françoise Andrin	Directrice du CPAS	29/01/2016
Marc Dasnois	Géomètre du remembrement Nord de la Commune	29/01/2016
Joseph Michel	Ministre d'état	02/02/2016
Francis Schmitz	Agriculteur	02/02/2016
Charlotte Léonard	Directrice générale de la Commune	26/02/2016
Philippe Toussaint	Agent DNF	31/03/2016
Nicolas Ancion	Directeur du Parc Naturel de Gaume	14/04/2016
Jean-Marie Bradfer et Adrien Pascolini	Président et Maire d'Ecouvies, et Directeur Général de la Communauté de Communes de Montmédy (France)	15/04/2016
Vincent Gaudeau et Yvan Brahic	Direction de l'Aménagement Foncier Rural	08/07/2016
Adèle Reuter	Directrice de la Maison du tourisme de Gaume	21/01/2017
Chantal Deruette et Nadine Kinet	Responsable paramédicale (et future directrice) et diététicienne au Home de la S ^{te} Famille	08/05/2017

C. LE PERSONNEL COMMUNAL

Interlocuteur principal entre la population et les mandataires communaux et acteur particulier de la dynamique communale, l'agent communal est une personne clé pour le bon déroulement d'une ODR.

Ainsi, le 28 avril 2016, le personnel communal a été invité à une séance d'information sur l'ODR. Cette rencontre a aussi été l'occasion d'une consultation.

L'objectif de la consultation était d'appréhender le regard que les membres de l'administration portent sur le territoire de la commune. Le compte-rendu de la rencontre est repris en annexe.



Participants à la rencontre du 28 avril 2016

Nom	Prénom	Fonction
BASTIN	Martine	Employée d'administration (population, état civil, urbanisme, étrangers).
BODESSON	Jean-Philippe	Responsable du service travaux.
GOBERT	Aurélie	Employée marchés publics, événements, agent-relais PCDR.
HANIN	Isabelle	Employée d'administration (finances, taxes, budget extérieur, redevances).
RICHARD	Miguel	Directeur général F.F.
SCHOLTES	Christine	Employée d'administration (marchés publics, travaux, services).
SERVAIS	Christophe	Employé d'administration (finances, marchés publics).



LE POINT MÉTHODE : Analyse forces-faiblesses-projets

- Des post-it sont distribués aux membres du personnel communal.
- On demande à chacun d'inscrire sur des post-it deux aspects positifs et deux aspects négatifs sur le territoire communal ainsi que deux idées de projets à mener pour renforcer/améliorer les forces et faiblesses mises en avant.
- Une idée est notée par post-it.
- Après réflexion, les membres sont invités à coller leurs post-it sur un blason, dans la case correspondante (aspect positif – aspect négatif – pistes de projets).
- L'animateur lit les post-it des participants pour chaque catégorie (1. Faiblesses, 2. Forces, 3. Projets), les regroupe par thèmes et similitudes. Un échange suit chaque catégorie.

3.2. RÉUNIONS D'INFORMATION-CONSULTATION

Sur base d'une première analyse de l'auteur de projet Territoires (recueil d'éléments objectifs et quantifiés), les agents de développement de la FRW ont rencontré les citoyens lors de réunions villageoises.

Cinq réunions ont été organisées entre le 12 mai et le 9 juin 2016 pour accueillir les habitants des sept villages. En effet, pour des raisons pratiques et de proximité, un hameau (Rouvroy) a été regroupé avec Harnoncourt et le village de Cuvreux avec Montquintin.

L'objectif de ces séances était de collecter les avis d'un maximum d'habitants, en venant les rencontrer dans leur village. Une réunion de synthèse, le 26 septembre 2016, présentait les résultats des réflexions du printemps.

En parallèle des réunions villageoises, une **boîte à idées** a aussi été disposée près du comptoir de l'administration communale et relevée par l'agent relais afin de permettre à chacun de participer à la démarche de consultation.

A. COMMUNICATION

Les habitants ont été informés à partir de plusieurs supports :

- Une **invitation toutes-boîtes** a été distribuée chez les habitants quelques jours avant les réunions (en annexe).
- Des **panneaux d'information**, à l'entrée des villages ont aussi été préparés et placés par les ouvriers communaux (en annexe).
- Le **bulletin communal** (le Flash info) a été alimenté par des informations relatives au lancement de l'ODR (en annexe). Ce bulletin est distribué en toute-boîte tous les deux mois. Il est fortement lu et apprécié par les habitants. Il a été l'outil majeur de la communication auprès des habitants de la commune.
- La **page Facebook** de l'ODR (« Rouvroy, son Opération de Développement Rural » ; @RouvroyODR) a été régulièrement alimentée ; surtout en phase d'information-consultation, moment clef pour favoriser la participation d'un nombre maximum de personnes.
- Le **blog** de l'ODR (<http://rouvroy-pcdr.eklablog.com/>) annonçait également les réunions.
- Lors des réunions d'information-consultation, les habitants ont été filmés et interviewés afin de constituer **plusieurs vidéos**. Une première vidéo, réalisée directement après la première réunion, invitait les habitants à participer aux réunions suivantes.
- La **presse** a relayé l'activité de l'opération de développement rural, notamment après la réunion de synthèse du 26 septembre.

Animation de la page Facebook par un quizz régulier

La page a été animée avec **un quizz** invitant les habitants à se pencher sur leur territoire. Les questions étaient basées sur les données socio-économiques apportées par l'auteur de projet ou sur les apports des personnes ressources rencontrées précédemment.



Une première vidéo réalisée lors de la première réunion villageoise a permis de réaliser **une capsule de 2 minutes** pour donner envie aux autres habitants de venir aux réunions suivantes (diffusion sur la page Facebook).

<https://vimeo.com/167252072>



Réunion villageoise à Dampicourt
FRW Fondation Rurale de Wallonie-FRW



A Rouvroy, qu'ont-ils dit ?
FRW Fondation Rurale de Wallonie-FRW

L'ensemble des images tournées a permis de réaliser une **vidéo de synthèse de 5 min 40"** donnant à voir le ressenti des participants de l'ensemble des consultations. Celle-ci a été diffusée lors de la réunion de synthèse, le 26 septembre, puis sur la page Facebook de l'ODR.

<https://vimeo.com/184298031>

Elle a permis de rendre vivante la remise en contexte de la démarche et de favoriser l'engagement des citoyens qui se voyaient sur l'écran.

B. DÉROULEMENT ET MÉTHODE

Le déroulement des sept réunions était identique.

1. La soirée débutait par une courte information sur la démarche en cours, une brève présentation de quelques chiffres et faits clés du territoire communal, pour laisser place à un long moment de consultation.
2. En sous-groupes, les habitants devaient ensemble compléter les forces, faiblesses et pistes de projets pour Rouvroy (via un blason) et identifier 3 éléments principaux à discuter. Chaque sous-groupe désignait un rapporteur.
3. Les habitants étaient rassemblés en plénière, pour écouter chaque rapporteur.
4. Un animateur réalisait une synthèse de ce qui avait été dit pour entamer un moment de débat et s'assurer que chacun avait pu s'exprimer.
5. Un formulaire individuel était distribué. Chaque participant avait la possibilité de formuler individuellement son souhait pour Rouvroy dans 10 ans (« je rêve que... »).
6. La soirée se clôturait enfin de manière conviviale autour d'un verre de l'amitié et le tournage des séquences vidéos.

Les membres du Collège assistaient aux réunions mais ne participaient pas aux échanges.

C. FRÉQUENTATION

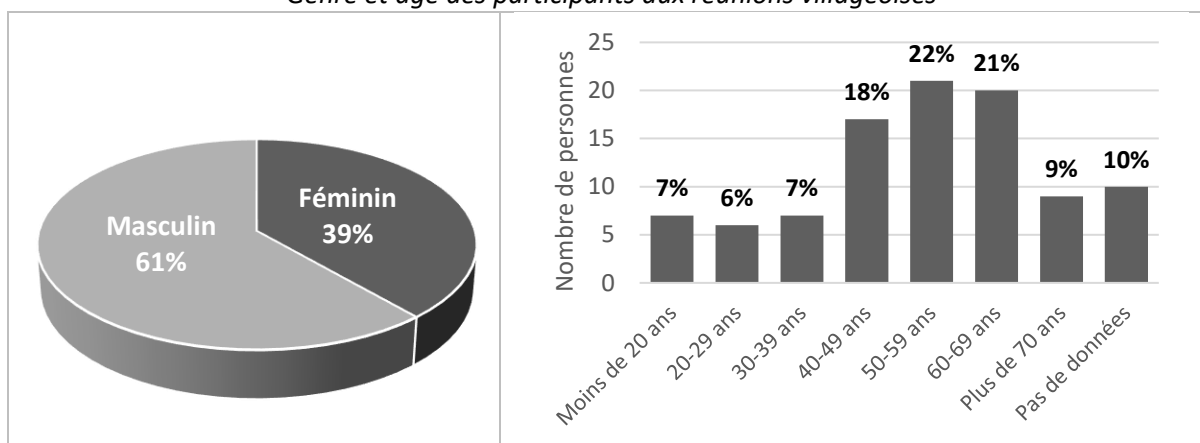
97 personnes se sont déplacées, soit environ 5% de la population de la commune.

Fréquentation lors des séances d'information – consultation dans les villages

Date	Lieu	Villages invités	N ^b participants (hors Collège communal)
12 mai 2016	Dampicourt	Dampicourt	19
23 mai 2016	Torgny	Torgny	23
24 mai 2016	Lamorteau	Lamorteau	22
6 juin 2016	Montquintin	Montquintin - Couvreur	14
9 juin 2016	Harnoncourt	Harnoncourt - Rouvroy	19
TOTAL			97

Les participants étaient majoritairement des hommes (61%). Les participants aux réunions étaient relativement âgés (71% avaient de 40 à 70 ans). On peut tout de même noter une bonne participation de deux publics : les jeunes (13% des participants âgés de moins de 30 ans) et les acteurs associatifs.

Genre et âge des participants aux réunions villageoises



Reportage photos sur les réunions dans les villages



Présentation introductive à Lamorteau



Travail en sous-groupe à Torgny



Présentation des rapporteurs à Dampicourt



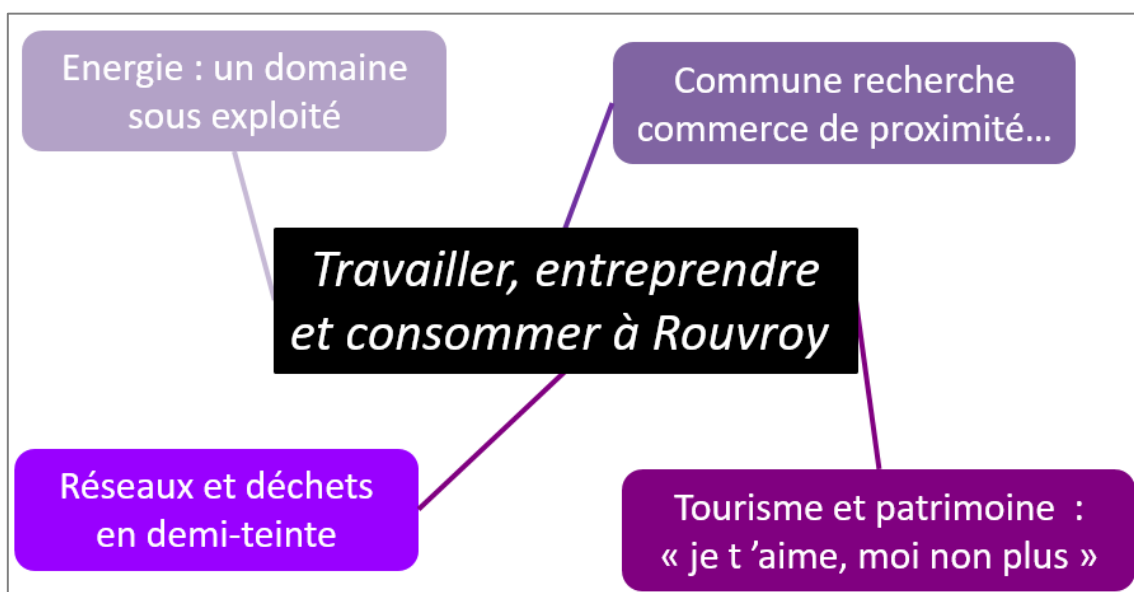
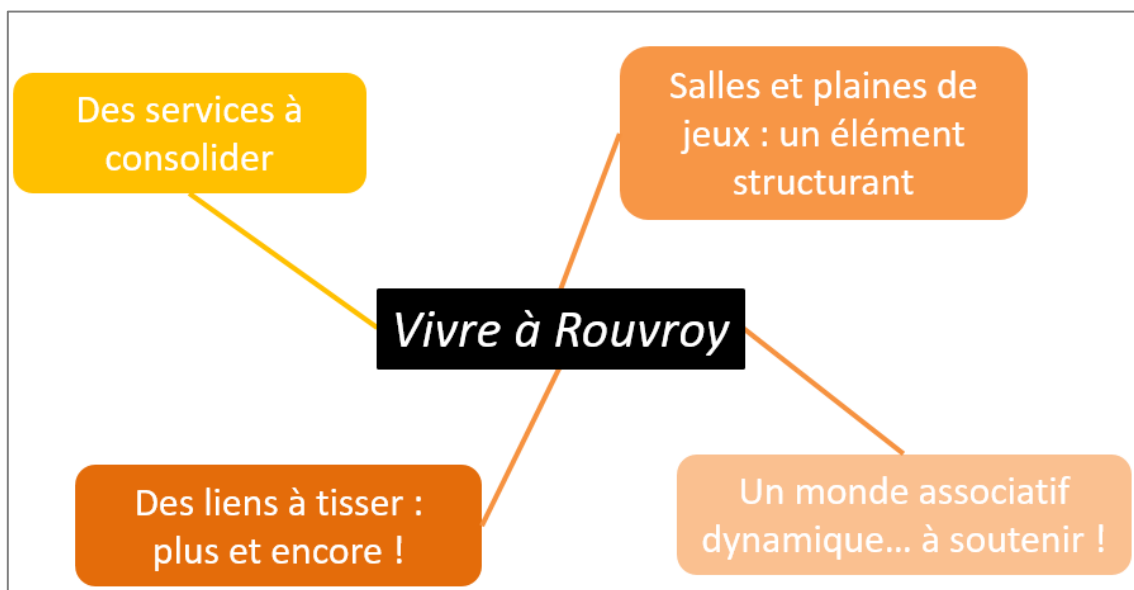
Verre de l'amitié à Montquintin

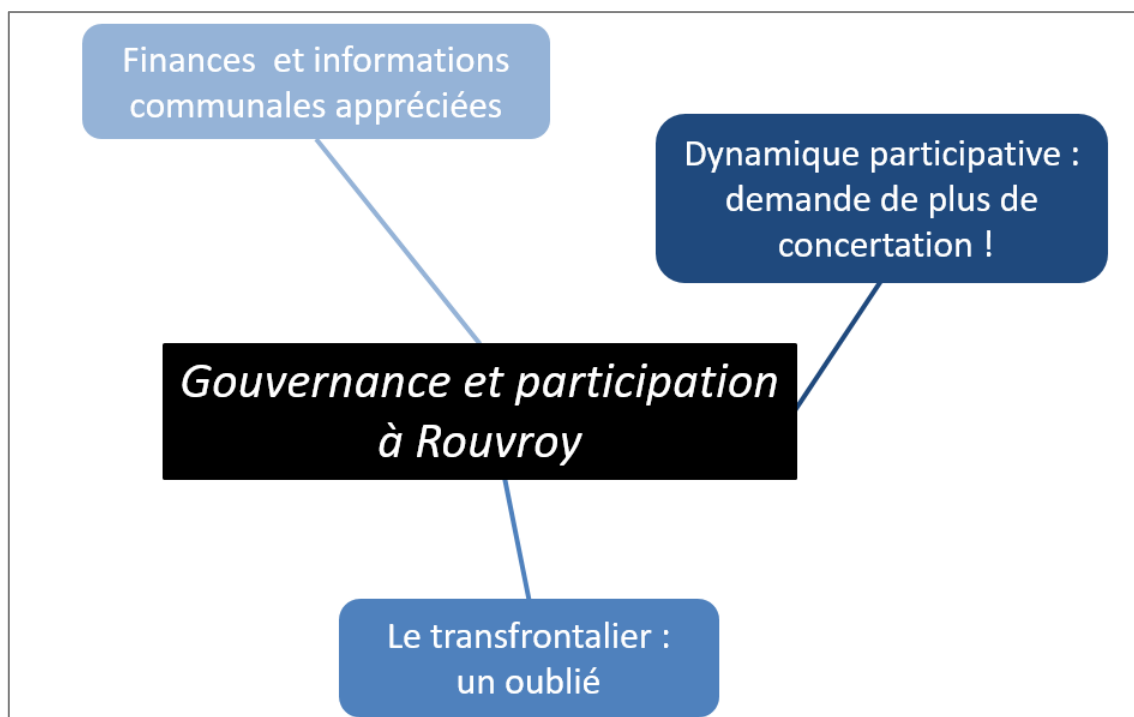
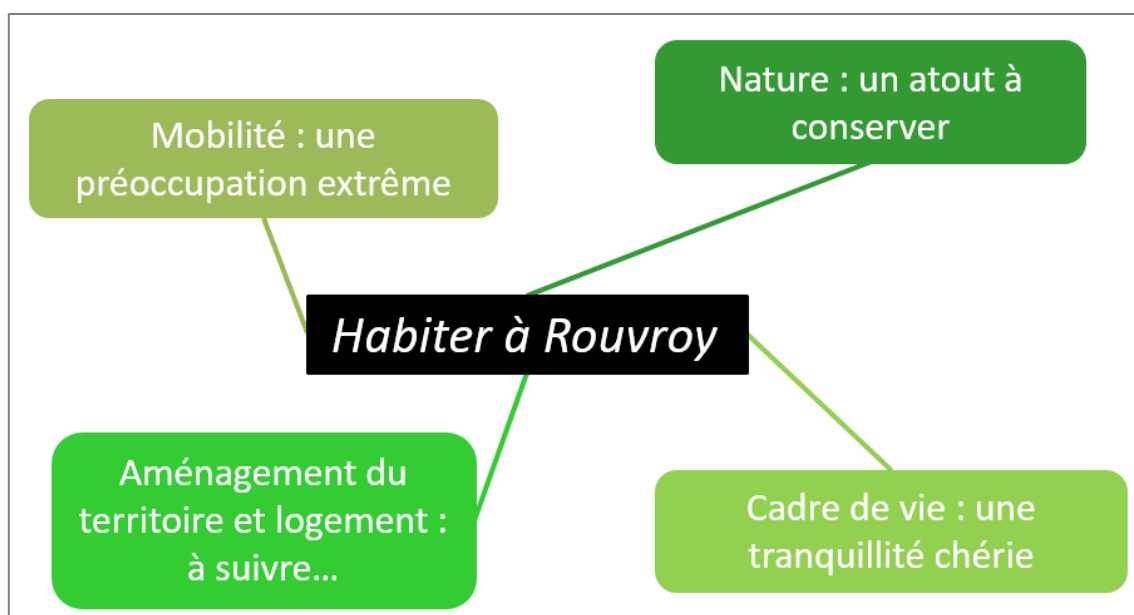
D. RÉSULTATS

Les résultats issus des rencontres dans les villages ont été compilés par thématique. Ils reflètent une photographie ponctuelle des avis de la population. Ces données ont ensuite été vérifiées et approfondies dans le cadre des travaux de la CLDR.

Le tableau des résultats complets a été mis à disposition des habitants de la commune en ligne sur le site web de l'opération de développement rural (<http://rouvroy-pcdr.eklablog.com/>). Il est présenté en annexe. Ils ont été synthétisés via quatre schémas heuristiques, présentés lors de la réunion de synthèse.

Cartes heuristiques des questions centrales issues de la participation des habitants





E. RÉUNION PUBLIQUE DE SYNTHÈSE

Afin de présenter les résultats des consultations, une réunion a été organisée le 26 septembre 2016. L'ensemble des habitants ayant laissé leurs coordonnées lors des réunions, a été invité. Un article du bulletin communal, des affiches et un dépliant distribué dans les malles des enfants des écoles de la commune informaient également les citoyens. 48 personnes ont assisté à cette soirée.



Déroulement

Après un court rappel de la démarche, l'auteur de programme a présenté une **carte d'identité de la commune**, brochant l'ensemble des thèmes caractéristiques de la vie locale : mobilité, ressources naturelles, démographie, offre de services, patrimoine, tissu économique et emploi local, tourisme, culture...

La Fondation Rurale de Wallonie a ensuite présenté un **résumé des résultats de la participation des habitants** aux réunions villageoises tenues au printemps, sous forme de questions centrales posées par les habitants des villages. Le tableau des résultats complets a été distribué en séance.

Enfin, l'auteur de programme a présenté des **questions sur le développement futur de la commune** qu'il a perçu.

En clôture de la soirée, l'appel à candidature pour la constitution de la CLDR a été lancé via une vidéo ad hoc. La soirée s'est terminée de façon conviviale autour d'un verre de l'amitié.

Toutes les présentations et documents évoqués lors de la soirée ont été mises à disposition sur le site web de l'ODR.

Diffusion d'une vidéo invitant à se porter candidat à la CLDR

Cette réunion visait aussi à lancer l'appel aux citoyens pour se porter candidat à la commission locale de développement rural. Une capsule vidéo, créée pour communiquer sur l'appel aux candidats, a été diffusée en séance et postée sur Facebook. Elle est visible ici :

<https://vimeo.com/184296658>



Rouvroy demain, c'est participer aujourd'hui !
FRW Fondation Rurale de Wallonie-FRW

3.3. CONSULTATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Pour compléter les consultations villageoises, 22 acteurs économiques (entrepreneurs, commerçants, artisans et acteurs des secteurs HORECA) ont été consultés le 10 octobre 2016.



L'objectif de la réunion était de travailler, d'un point de vue économique, sur les forces du territoire communal, ses faiblesses, ses possibilités d'amélioration et les projets à développer.

A. COMMUNICATION

Les acteurs économiques ont été invités par courrier personnalisé sur base des listes communales. Plus globalement, l'invitation a été publiée dans le bulletin communal.

B. DÉROULEMENT ET MÉTHODE

La réunion s'est organisée en 4 temps :

1. Présentation des résultats des consultations villageoises concernant l'axe « économie » par la FRW
2. Présentation des questions économiques par l'auteur de programme
3. Consultation des acteurs économiques : travail en sous-groupes au départ des enjeux identifiés par l'auteur ; mise en commun par les rapporteurs ; échanges
4. Moment de consultation individuelle pour répondre à la question « Selon vous, quels projets économiques novateurs devraient être menés à Rouvroy ? ».

La réunion s'est enfin terminée autour d'un verre de l'amitié

LE POINT METHODE : Questionnaire

Les participants à la réunion devaient répondre, en sous-groupes, à un questionnaire :

1. Concernant les 4 enjeux de développement de l'économie identifiés par l'auteur, à Rouvroy, comment susciter / encourager / aider / soutenir ...
 - ... la densification du tissu économique ?
 - ... le développement de l'offre commerciale alimentaire ?
 - ... le développement du secteur touristique ?
 - ... la diversification agricole ?
2. Qu'est-ce que les autres acteurs (la Commune, les habitants...) peuvent vous apporter en tant qu'acteur économique ?
3. En tant qu'acteur économique, quelles sont les opportunités et les menaces que vous rencontrez (présentes au sein du territoire de Rouvroy ou en dehors) ?

C. FRÉQUENTATION

22 personnes ont participé à cette séance, 10 femmes et 12 hommes. Les profils étaient variés :

- 1 cultivateur et 1 cultivatrice
- 1 personne travaillant en mécanique agricole
- 2 bio-ingénieurs, porteurs d'un projet agricole
- 1 exploitant forestier
- 2 entrepreneurs en construction : 1 en bâtiment et 1 en toiture
- 1 ingénieur en construction
- 1 indépendant chauffagiste
- 1 vannière indépendante
- 1 indépendante en hippothérapie
- 1 logopède
- 1 thérapeute - énergéticienne
- 1 porteuse de projet de décoration intérieure
- 1 pharmacienne
- 1 employé Burgo Ardennes
- 3 pensionnés

D. RÉSULTATS

L'ensemble des résultats a été rassemblé dans un compte-rendu (disponible en annexe) et a alimenté l'auteur de programme ainsi que la CLDR dans l'élaboration de la stratégie.

4. LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

4.1. COMPOSITION DE LA CLDR

A. MISE EN PLACE DE LA CLDR

La **commission locale de développement rural de Rouvroy a été mise en place en décembre 2016**. 38 candidatures d'habitants et d'acteurs locaux ont été reçues suite à l'appel à candidatures, auxquelles se sont ajoutées très rapidement 3 candidatures supplémentaires et une démission (cf. délibérations du Conseil communal du 22 novembre 2016 et du 28 mars 2017). Toutes les candidatures reçues ont été acceptées. La CLDR mise en place compte ainsi **48 personnes, dont 8 membres du Conseil communal**.

Membres de la CLDR – hors Conseil communal (décembre 2016)

Nom	Prénom	Sexe	Village	Age	Profession	Implication associative
ADAM	Marie-Laure	F	Harnoncourt	52	Sans emploi	Ecole de musique de Rouvroy Club des fêtes Harnoncourt
ANDRE	Anne-Marie	F	Dampicourt	53	Agriculteur	Chorale paroissiale
ANTOINE	Stéphane	M	Montquintin	40	Agriculteur	
BACH	Ludovic	M	Dampicourt	39	Enseignant	Fabrique d'église de Dampicourt
BAUER	Jennifer	F	Dampicourt	41	Mère au foyer	
BEKAERT	Tamara	F	Torgny	37	Salariée - Aide-ménagère	
BERQUE	François	M	Couvreux	30	Agriculteur	Comité de fêtes Couvreux-Montquintin
BERT	Louis-Marie	M	Torgny	62	Indépendant - électromécanicien	
BODART	Jean-Louis	M	Lamorteau	42	Indépendant - Exploitant forestier	Comité de parents Lamorteau
CERISIER	Benjamin	M	Virton (6760)	33	Salarié – Bio-ingénieur + projet agricole	
CONRARD	Catherine	F	Lamorteau	48	Salariée - Logopède	Bibliothèque de Rouvroy
CULOT	Didier	M	Saint-Mard (6760)	57	Salarié - Musée	A Montquintin asbl
DE MEERSMAN	Paul	M	Torgny	68	Retraité - Employé	Divers environnement
DEVILLET	Fabian	M	Montquintin	42	Indépendant - Commerçant	
DHONT	Roxane	F	Dampicourt	43	Salariée - Educatrice spécialisée	
EISCHORN	Daniel	M	Harnoncourt	57	Indépendant - Chauffagiste	Club cycliste Rouvroy
GILLARD	Roxane	F	Lamorteau	30	Salariée - Educatrice spécialisée	
GILLET	Pierre	M	Torgny	42	Banque	

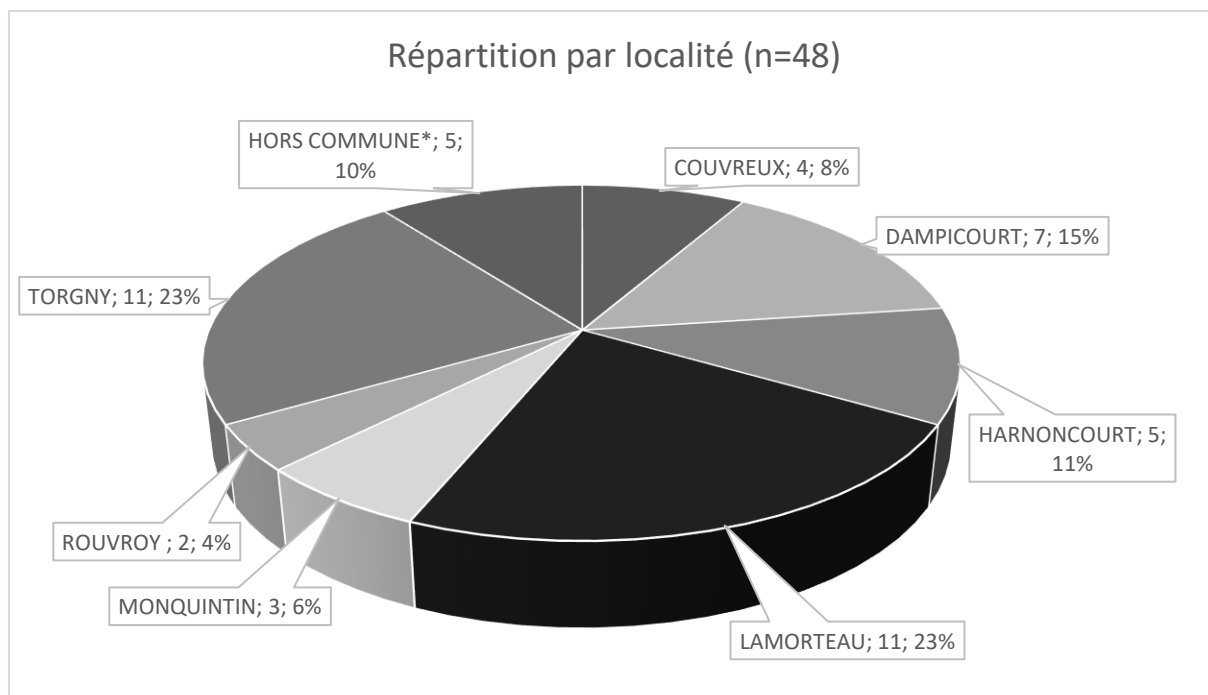
JACQUES	Pierre	M	Lamorteau	56	Retraité - Informaticien	
JOANNES	Didier	M	Lamorteau	43	Salarié - collaborateur Croix-Rouge	"Servez-vous"
LEONARD	Guy	M	Harnoncourt	66	Retraité - Electricien	
LEQUEUX	Yolande	F	Dampicourt	64	Salariée - Aide-familiale	Fibromyalgie et soins palliatifs
MARION-BOSQUET	Françoise	F	Couvreur	57	Indépendant - Vannerie	Saulenvie
MOULU	Olivier	M	Verneuil-Grand (France)	47	Indépendant - Horeca	
MOULU	Paul	M	Ecouvies (55600)	49	Indépendant - Horeca	
OFFERGELD	Jean-François	M	Torgny	41	Enseignant	Ecoculture
ORENS	Jean-François	M	Rouvroy	42	Salarié - Employé	Tennis de table Virton
PARIDANS	Danielle	F	Torgny	72	Indépendant - Horeca/Tourisme	
PIERLOT	Christine	F	Torgny	40	Indépendante - Thérapeute	Ecole buissonnière Torgny
PIREAUX	Alain	M	Dampicourt	61	Salarié - Infrabel	
PONCIN	Jean-Marie	M	Montquintin	64	Enseignant	Fabrique d'église de Montquintin-Couvreur
RASSEL	Vincent	M	Lamorteau	38	Enseignant	Four à pain Comité des fêtes Lamorteau
SAINTMARD	Georges	M	Lamorteau	55	Salarié - Employé	Foyer culturel de Rouvroy
TOUSSAINT-DELMER	Françoise	F	Lamorteau	61	Salariée - Archiviste + monitrice équitation	Cercle horticole
VERBOOMEN	Cécile	F	Torgny	47	Salariée - Employée + projet d'indépendante en décoration intérieure	RESSource, Guide Nature
VERITER	GUY	M	Harnoncourt	64	Retraité - Employé	
WAGNER	Benoit	M	Harnoncourt	46	Salarié - Electromécanicien	Royal Excelsior Virton
ZINQUE	Marie-Hélène	F	Virton (6760)	27	Salarié - Bio-ingénieur + projet agricole	Natagora - LPO

Le **quart communal** est composé des deux listes présentes au Conseil communal :

- Mme Carmen RAMLOT, Bourgmestre
- M. Stéphane HERBEUVAL, Echevin
- M. Michel MARION, Echevin
- M. René WAGNER, Echevin
- M. Philippe GUISSART, Conseiller communal
- Mme Marylène PIERRE, Conseillère communale
- M. Marc LEROUX, Conseiller communal
- M. François CASTELLANO, Conseiller communal

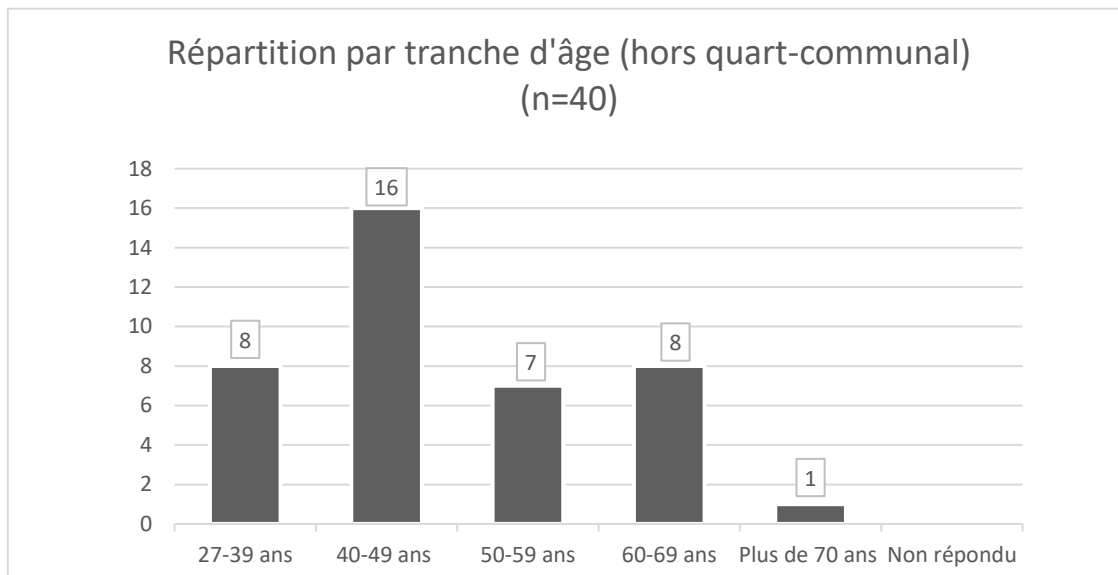
B. ANALYSE

L'ensemble des villages de la commune sont représentés au sein de la CLDR.



**Cinq membres de la CLDR sont domiciliés à l'extérieur de la commune, mais repris dans la CLDR vu leur implication dans la vie locale rouvroise.*

Le membre le plus âgé de la CLDR de Rouvroy a 72 ans, la plus jeune 27 ans. L'ensemble des tranches d'âge intermédiaires sont couvertes. La tranche d'âge la plus importante est celle des 40-49 ans avec 16 personnes. En dehors des membres du Conseil, la médiane d'âge est de 46 ans (la moyenne est égale à 48 ans).



La parité hommes-femmes est un peu déséquilibrée en faveur des hommes : 31 hommes et 17 femmes (soit une proportion de 65% - 35%).

La CLDR rassemble des membres d'associations importantes de la commune : comités des fêtes, bibliothèque, école de musique, four à pain de Lamorteau, école buissonnière, Saulenvie, Poirier du Loup...

En termes de représentation des milieux socioprofessionnels, de nombreux profils sont présents : 6 personnes travaillant au Grand-Duché de Luxembourg, 3 agriculteurs/trices (+ 2 personnes avec un projet agricole), 4 enseignants, 8 indépendants (+ 3 personnes avec un projet d'indépendant), 4 retraités, 16 salariés, 1 mère au foyer, 1 personne en recherche d'emploi.

C. MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA CLDR

A noter qu'au fil de l'élaboration du PCDR, la composition de la CLDR a connu des modifications :

- En mai 2017, Marylène PIERRE, Marc LEROUX et François CASTELLANO, membres de la minorité, ont remis leur démission du Conseil communal. Leurs places au sein de la CLDR ont été proposées aux nouvelles Conseillères. Deux d'entre elles, Mesdames Rose-Anne BONATO et Mélanie HEINEN ont accepté de rejoindre la CLDR.
- Cinq membres de la CLDR ont remis leur démission pour des raisons personnelles (déménagement, disponibilité, questions de santé) entre juin et décembre 2017: Anne-Marie ANDRE (Dampicourt), Pierre GILLET (Torgny), François CADET (hameau de Beausejour), Didier JOANNES (Lamorteau) et Benjamin CERISIER (Virton).
- En janvier 2018, Jennifer BAUER (Dampicourt) a remis sa démission pour raisons personnelles.
- La CLDR a accueilli une nouvelle membre à partir de juin 2018 : Jeannine DUMONT (ROUVROY).

En juillet 2018, la CLDR est composée de 42 membres.

4.2. ETAPE 0 : MISE EN PLACE DE LA CLDR

La première réunion de la CLDR¹ a eu lieu le 8 décembre 2016. Elle avait pour objectif de permettre aux membres de faire connaissance et de mieux appréhender le cadre de leur action. Ainsi, la mission et le fonctionnement d'une CLDR ont été présentés par la FRW et, sur base d'une proposition expliquée, la CLDR a approuvé son règlement d'ordre intérieur.

La réunion s'est aussi organisée en deux grands moments d'échange avec pour chacun une méthode originale :

- La rencontre par un speed meeting
- L'établissement d'une charte de fonctionnement

LE POINT METHODE : Speed meeting

Le speed meeting s'est déroulé en trois phases d'une dizaine de minutes chacune. A la fin de chaque phase, les participants sont invités à se diriger vers une autre table, qui propose une animation à laquelle ils n'ont pas encore participé. Ainsi, en se déplaçant à deux reprises, les participants vivent 3 moments de rencontre distincts, avec à chaque tour des interlocuteurs différents. En 3 tours, les membres de la CLDR de Rouvroy ont ainsi pu faire connaissance avec le tiers des autres membres.



Se présenter en 30 secondes !

Tour de table où chacun a le temps de la flambée d'une allumette pour se présenter (présentation générale, mon nom, mes passions...)



Trouvez quelqu'un qui ...

Les participants pêchent à tour de rôle un carton « Trouvez dans le groupe quelqu'un qui ». Le groupe a 10 minutes pour trouver un maximum de réponses.



Mon lieu « coup de cœur » à Rouvroy

Les participants sont invités à indiquer, en plaçant une gommette sur une carte de la Commune, quel est leur lieu « coup de cœur », et à expliquer pourquoi.

Les membres de la CLDR ont ensuite été invités à construire une charte de fonctionnement, en identifiant leur rôle dans le bon fonctionnement des réunions.



¹ Tous les comptes rendus des réunions de CLDR et des grappes de travail (cf. infra) sont disponibles en annexe.

La charte élaborée par les membres de la CLDR énonce que les réunions devraient être /se dérouler de façon :

- Constructive (cité 5 fois)
- Inventive
- Interactive
- Ecoute / tolérance (cité 2 fois)
- Conviviale
- Créative
- Respect de chacun (cité 2 fois)
- Amusante



LE POINT METHODE : Méthode des post-it

1. Les participants sont invités à reprendre deux mots-clés, sur deux post-it, décrivant comment les réunions de la CLDR devraient, selon eux, se dérouler.
2. Les participants s'échangent les post-it. Ils doivent toujours en avoir deux en main.
3. En groupe de 2, les participants doivent répartir 7 points sur les 4 post-it dont ils disposent. Le mot-clé le plus important obtient le plus de points. Ils écrivent les points au verso des post-it.
 - Les étapes 2 et 3 sont recommencées 4 fois. (Au total, chaque post-it est coté 5 fois).
4. Les participants font la somme des points obtenus pour chaque post-it.
5. Mise en commun : Les agents de la FRW notent les mots-clés ayant eu le plus de points (Sachant qu'un post-it peut avoir eu au maximum 7 points X 5 tours = 35 points, l'agent de la FRW décompte de façon décroissante à partir de 35. Lorsqu'un participant dispose d'un post-it présentant le nombre de points annoncé, il lit le mot-clé du post-it à voix haute). Après 10 mots-clés, le décompte est clôturé.

Après la traditionnelle séance photo, la réunion s'est clôturée de manière conviviale autour d'un verre de l'amitié.

CLDR – 8 décembre 2016



4.3. ETAPE 1 : DÉFINITION D'UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ ET IDENTIFICATION DE DÉFIS

Les trois premières réunions de travail de la CLDR (19 janvier 2017, 2 et 16 février 2017) visaient deux buts :

- **Valider et amender l'analyse du territoire** réalisé par l'Auteur de projet, c'est-à-dire les constats positifs, les constats négatifs et les enjeux liés. Ces constats étaient alimentés par la partie 1, mais aussi par les différentes consultations (villages, personnes ressources) ;
- **Identifier les défis** pour Rouvroy et des **projets** pour les relever.

Les réflexions de la CLDR ont contribué à la fois à mettre en évidence des « grands défis », c'est-à-dire des thématiques nécessitant d'être investiguées avec l'aide de spécialistes ou de personnes compétentes lors de groupes de travail, et des prémices d'objectifs utilisés plus tard pour établir la stratégie.

Illustrations des 3 réunions de création du diagnostic partagé



Démarche de partage du diagnostic du territoire physique (19/01/2017)



Travaux en sous-groupes « chiche que » pour le territoire humain (02/02/2017)



Identification des défis du territoire économique (16/02/2017)

A. MÉTHODE ET DÉROULEMENT

Les trois réunions étaient organisées selon le même déroulement global :

1. Quizz d'introduction du thème de la soirée
2. Partage du diagnostic
3. Identification, en sous-groupes, de défis d'avenir pour la commune
4. Mise en commun en plénière des défis et identification des « grands défis » principaux.

LE POINT METHODE : Quizz

Une courte animation est proposée aux membres de la CLDR afin de « se mettre en jambe » ...

Les membres de la CLDR sont invités à répondre à un quizz « vrai-faux » de cinq questions concernant le thème de la soirée : Si la réponse est « Vrai », les membres de la CLDR se lèvent, S'ils pensent par contre que la réponse est « Faux », ils restent assis !



LE POINT METHODE : Partage du diagnostic

L'auteur de programme présente les éléments du diagnostic, c'est-à-dire les constats positifs, les constats négatifs et les questions centrales.

Après chaque sous-thème, les membres de la CLDR sont alors invités à lever un carton de couleur : VERT, s'ils estiment que les constats posés sont corrects, s'ils approuvent le diagnostic présenté. JAUNE, s'ils ont une précision ou une remarque pour compléter les constats posés.

Les précisions et remarques émises sont notées, permettant ainsi de compléter le diagnostic partagé.

Si des remarques visent à défendre une orientation à prendre face aux questions posées, les membres sont alors invités à garder en tête leur idée pour la définition des objectifs de la CLDR (travail qui s'est déroulé par après dans la soirée).

LE POINT METHODE : "Chiche que..."

Les membres de la CLDR sont invités à se réunir en sous-groupes de 5 à 6 personnes. Chaque sous-groupe a comme tâche d'identifier en commun 3 défis pour l'avenir de la commune (sur le thème de la réunion).

Déroulement des travaux en sous-groupes :

- Chaque membre partage avec les autres l'élément qui, pour lui/elle, est le plus important à prendre en compte
- Sur base des éléments partagés, le groupe rédige alors trois défis communs. Les défis suivent le début de phrase « Chique qu'à Rouvroy dans dix ans, ... »
- Les membres du groupe identifient un ou des projets / actions en lien avec le défi formulé.

Après le moment d'échange en sous-groupes, chaque groupe désigne un rapporteur. Le rapporteur lit et explique en plénière (devant l'ensemble des membres de la CLDR) les défis et pistes d'actions identifiés.

LE POINT METHODE : Métaplan

L'objectif est que l'ensemble du groupe se mette d'accord sur des grands défis.

- Au fur et à mesure que les rapporteurs présentent les résultats de leur groupe, les "Chiche que" sont notés de manière résumée sur un rectangle cartonné blanc (un défi par carton).
- L'animateur propose ensuite à l'assemblée des regroupements en présentant, lisant les cartons et les plaçant de façon visible.
- Sur chaque regroupement de cartons est apposé un titre synthétique noté dans un ovale rose. Les regroupements avec un seul rectangle disposent aussi d'un ovale (mais sans titre).
- Chaque ovale rose est numéroté au hasard.
- Les participants sont invités à choisir 3 ovales (en s'aidant du numéro), puis viennent coller leurs trois gommettes sur ceux qu'ils ont sélectionnés.
- L'animateur met ensuite en valeur les ovales ayant recueillis le plus de gommettes (sans les compter) et les présente au groupe.



B. CLDR – TERRITOIRE PHYSIQUE

Les travaux de la réunion du 19 janvier 2017 permettent d'identifier des grands défis. Les thèmes avec un astérisque (*) ont été considérés par les participants comme importants à investiguer davantage.

Résultats de la réflexion stratégique sur le territoire physique

« Chique qu'à Rouvroy dans 10 ans, ... »

→ Grand défi

... la commune soit plus autonome grâce à des énergies renouvelables et locales
 ... la Commune sera autonome en matière énergétique et aura développé des solutions alternatives propres et respectueuses de l'environnement
 ... les énergies renouvelables soient développées (éolien, méthanisation, récupération de Burgo, isolation) et que la commune soit à énergie positive en 2050
 ... la biométhanisation soit développée afin de protéger les sols des nitrates et de produire de l'énergie électrique
 ... la commune soit autonome d'un point de vue énergétique avec l'électricité gratuite pour le citoyen

Vers une énergie renouvelable – autonomie énergétique *

... les patrimoines naturel et bâti soient respectés en concertation
 ... l'agroécologie et l'agroforesterie soient développées, étant des facteurs de cohésion sociale

Préserver le patrimoine*

... la pression foncière soit atténuée par la rénovation de l'habitat existant. Plutôt rénover que bâtir afin d'éviter d'imperméabiliser les terres agricoles
 ... les jeunes soient aidés pour acquérir un terrain afin de construire une habitation unifamiliale (autre que du logement social)

Développer le logement accessible*

... le Ravel sera amélioré
 ... on puisse relier chaque village par un réseau de mobilité douce
 ... on pourra se déplacer facilement et de manière sécurisée entre les villages et vers Virton
 ... on sera relié par une mobilité douce et en sécurité. Nous inventerons un système pour le faire en douceur.
 ... la mobilité sera améliorée entre les villages et un meilleur service de bus vers Virton
 ... les chemins, Ravels soient plus nombreux que les voies rapides (et sur sites propres)
 ... via des pistes lentes, on arrive à Virton et Montmédy
 ... la mobilité soit meilleure

Développer la mobilité douce et alternative*

... il y ait une collaboration poussée avec les autres communes (énergie, culture, sport...)

... il y ait un développement de produits locaux

... la qualité de l'air et de l'eau seront améliorés
 ... on se baigne dans le Ton
 ... Burgo assurera une communication transparente avec la population et la Commune assurera pleinement son rôle de médiateur
 ... nous aurons protégé la qualité et la propreté des eaux de surface et souterraines et en aurons gardé la propriété

Qualité de l'air et de l'eau*

C. CLDR – TERRITOIRE HUMAIN

Les travaux de la réunion du 2 février 2017 permettent d'identifier des grands défis. Les thèmes avec un astérisque (*) ont été considérés par les participants comme importants à investiguer pour la suite.

Résultats de la réflexion stratégique sur le territoire humain

« Chique qu'à Rouvroy dans 10 ans, ... »

→ Grand défi

... tous les habitants de la commune se sentiront Rouvrois avant d'être Torgnolais, Dampicourtois, Lamortois, habitants de Cuvreux, Montquintin ou Beauregard

... chaque citoyen puisse bénéficier des services de base dans les limites de la commune

... l'offre associative et scolaire répondra à la demande des citoyens

... il y ait de l'amélioration de la cohésion sociale pour l'expansion du secteur associatif

... un comité des associations sera créé pour rédiger un calendrier commun, créer de la cohésion sociale, rationaliser les frais (économie d'échelle, de logistique, de bénévoles)

Cohésion via les associations

... l'accès au ROX soit « démocratiquement » accessible, principalement aux associations et aux écoles de la commune

... le ROX organisera des activités culturelles et sportives 24h/24 à prix démocratique

... chaque habitant ira voir un spectacle au centre culturel de Rouvroy 1 fois par mois

... le ROX soit géré par la Commune et accessible aux acteurs de la commune

... notre centre culturel fonctionnera en synergie avec d'autres centres culturels de la Province

... le centre culturel soit reconnu par la FWB (et soit gratuit pour tous les enfants).

Rox plus accessible et développé*

... chaque habitant puisse se déplacer quand il le veut et gratuitement

... je ne serai plus seul dans ma voiture

... un nouveau système de mobilité révolutionnaire, permettra à chacun de circuler facilement en partageant les voitures

Pour une mobilité partagée et gratuite*

... on connaisse ses voisins et on se rende service (par tous)

... on aura une épicerie citoyenne et sociale

... il y ait une donnerie, un service de récupération et de remise en valeur de ce qu'on considère comme sans utilité

... il y ait un réseau de partage de moyens et ressources (covoiturage, légumes excédentaires)

... l'entraide, la cohésion sociale et la solidarité, soient plus développées

... il existera un service d'entraide aux niveaux du co-voiturage, potager, échange de services, aide aux devoirs, aide aux personnes défavorisées.

Réseau de partage, d'entraide et solidarité*

... tout le monde aura accès aux besoins les plus essentiels

... la précarité, en particulier des jeunes, soit solutionnée et fortement diminuée

... tout le monde aura un revenu suffisant pour vivre dans la dignité

Un revenu suffisant et moins de précarité*

D. CLDR – TERRITOIRE ÉCONOMIQUE

Les travaux de la réunion du 16 février 2017 permettent d'identifier des grands défis. Les thèmes avec un astérisque (*) ont été considérés par les participants comme importants à investiguer pour la suite.

Résultats de la réflexion stratégique sur le territoire économique

« Chique qu'à Rouvroy dans 10 ans, ... »

→ Grand défi

... les candidats entrepreneurs soient accueillis (petites entreprises, commerçants)

... on sera la première commune en décroissance économique qui crée plus d'emplois qu'ailleurs

... les activités à la Grange de Montquintin seront développées

... le ROx soit devenu un pôle culturel transfrontalier dans la Grande Région

... la zone artisanale de Lamorteau soit occupée par des artistes, artisans, poètes... qui contribueraient au développement de l'activité économique

Un pôle culturel

... toutes les productions locales seront centralisées sur la commune

... nous soyons autonomes en produits alimentaires de base (viande, œufs, légumes, fruits, fromage...)

... il y ait une vitrine pour présenter les produits de bouche et d'artisanat

... nous pourrions utiliser le potentiel de l'abattoir local pour valoriser les produits viandeux de la commune

... il existera un commerce de proximité avec l'aspect économique favorisant les circuits-courts. L'avantage subsidiaire est l'augmentation de la cohésion sociale.

... nous aurons une épicerie où l'on peut trouver les produits locaux, avec un espace de convivialité

Epicerie et commerce / productions locales *

... on ait une production d'engrais agricole par biométhanisation et production énergétique : de vapeur et d'électricité

... les touristes consommeront les outils de la commune

... Burgo soit entourée d'une ceinture verte pour atténuer le bruit et les nuisances et embellir le site pour améliorer l'attractivité touristique

... on ait été choisi par tous les Gaumais comme capitale du parc naturel de Gaume où les touristes viendront visiter Burgo, première papeterie verte 0 émission.

... on s'appuie sur nos atouts pour développer un tourisme culturel et de qualité

Un tourisme (culturel) et de qualité *

E. CLDR DU 13 MARS 2017 – ESQUISSE DE STRATÉGIE ET PLAN D'AMÉNAGEMENT FONCIER

La réunion du 13 mars 2017 portait sur deux volets complémentaires. D'une part, l'auteur de programme a **proposé une pré-stratégie** (première version de défis et d'objectifs) pour le développement de la commune issue des trois réunions précédentes.

Première esquisse de stratégie présentée par l'auteur

Défi

JOINDRE L'ORDINAIRE À L'EXTRAORDINAIRE : Faire mieux rayonner les atouts extraordinaires du territoire (ressources naturelles, sites patrimoniaux, équipements, événements) & Mieux répondre aux aspirations ordinaires des habitants (plus de liens, de services, d'autonomie)	
Axes stratégiques	Objectifs opérationnels
« Cultiver sa distinction » Un territoire qui poursuit et étend l'affirmation de sa distinction	améliore son environnement (cours d'eau, air, sols)
	rend plus accessibles ses atouts (paysages, nature, bâti)
	investit dans la culture et les artistes
	renove l'habitat existant
	investit dans l'énergie renouvelable
« Nourrir les relations » Un territoire qui crée davantage de relations physiques et humaines entre les gens	intègre Burgo-Ardenne dans son développement
	relie les villages, donne accès aux équipements et services par des voies lentes
	aide ses jeunes à construire leur avenir sur le territoire
	partage les moyens de mobilité
	favorise la solidarité et l'entraide
« Ensemencer l'économie » Un territoire qui stimule l'émergence d'une économie typique [en lien avec les spécificités] et de proximité	adapte ou crée des infrastructures appropriées, les gère de manière optimale
	rencontre, motive et encourage les agriculteurs (produits locaux, énergie locale)
	aide au développement d'un commerce local de base
	se met en capacité de capter des retombées touristiques
	aide au développement d'une économie à « finalité humaine »

D'autre part, la réunion était aussi l'occasion de **présenter la procédure d'aménagement foncier** en cours sur la partie sud de la commune dans l'objectif de créer des liens entre PCDR et aménagement foncier. Les membres de la CLDR ont insisté sur la nécessaire complémentarité de ces deux démarches que sont le PCDR et l'aménagement foncier sud (voir page suivante) tant du point de vue des objectifs que des projets.

La présentation de l'aménagement foncier sud de Rouvroy a été réalisée par :

- Yvan Brahic, Direction de l'Aménagement Foncier Rural (DGO3)
- Mathilde Sauvillers, Paysagiste, auteur du plan paysage
- M. Godeau, Président du Comité d'aménagement foncier.



Les membres de la commission ont ensuite pu s'inscrire dans les groupes de travail thématiques définis, permettant un travail en comité plus restreint. La commune de Rouvroy étant connue pour son vignoble communal, les groupes de travail thématiques seront nommés « grappes de travail ».

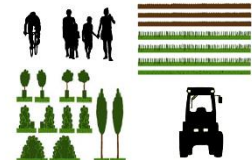


ZOOM : L'aménagement foncier Sud

Description

Le décret relatif au Code wallon de l'Agriculture du 27 mars 2014, indique dans son article D266 que « l'aménagement foncier tend à constituer des parcelles régulières, aussi rapprochées que possible du siège de l'exploitation et jouissant d'accès indépendants, en veillant à préserver, voire à améliorer, la valeur paysagère et les services environnementaux, y compris le maintien et, le cas échéant, le développement de la biodiversité des biens concernés ».

Aménagement Foncier ROUVROY



«Un paysage pour tous les usages»

Initiant le nouveau code, l'aménagement foncier sud de Rouvroy est caractérisé par la définition préalable d'un plan paysage qui lui donne les principales balises et objectifs (un master plan). Ce plan paysage a été réalisé en 2014-2015. Il a permis d'associer les acteurs et l'approche paysagère, transversale a permis le dialogue. Le travail de réflexion et d'analyse a duré un an avec une paysagiste et des groupes de travail (composés d'une dizaine de personnes : agriculteurs, environnementalistes, Parc Naturel de Gaume, le syndicat d'initiatives, le DNF-DEMNA).

Les objectifs du plan paysage concernent l'environnement et la biodiversité, la mobilité, l'agriculture, la gestion de l'eau. Pour chaque objectif des fiches-projets ont été rédigées (ex : création de pistes cyclables, création/changements de chemins...). Le périmètre concerne les villages de Torgny, Lamorteau et Harnoncourt.

Le 19 mai 2015, le plan paysage a été approuvé par le Conseil communal de Rouvroy et le 1^{er} octobre 2015 par le Gouvernement wallon.

En août 2018, la procédure d'aménagement foncier est en phase d'opérationnalisation (liste des travaux, identification des propriétaires, enquête publique...)

Liens avec l'opération de développement rural de Rouvroy

- La réunion de la CLDR du 13 mars 2017 a été l'occasion de présenter la démarche menée par la commune de Rouvroy avec la Région et les agriculteurs (plans de synthèse de l'aménagement foncier en annexe).
- M. Brahic (DGAFOR) et M. Godeau ont été régulièrement rencontrés par la Commune, la FRW et l'auteur de projet pour faire les liens entre AF et PCDR. Les synergies entre les deux démarches sont importantes, tant en termes de financement que de suivi.
- Plusieurs fiches-projets du PCDR sont liées à l'aménagement foncier sud (les voies lentes, l'observatoire du paysage, création de nouveaux circuits...).

Pour en savoir plus :

Yvan Brahic, Direction de l'Aménagement Foncier Rural (DGO3), yvan.brahic@spw.wallonie.be

L'article : « Des parcelles, des haies et des hommes », de Yvan Brahic, paru dans Mille Lieux, n°2, juillet 2016. (en annexe)

F. VISITE DE TERRAIN DE LA CLDR DU 25 MARS 2017

Pour partager aussi de manière concrète le diagnostic mais aussi lancer le travail d'approfondissement thématique, **une visite de terrain a été organisée le 25 mars 2017**. Les membres de la CLDR ont été à la rencontre d'initiatives et d'acteurs rouvrois, en lien avec les enjeux et défis identifiés. Cette matinée fut ainsi l'occasion de prendre connaissance des actions et projets déjà en cours au niveau communal.



POINT METHODE : Rallye automobile de découverte de projets

Sous la forme d'un rallye automobile, les membres de la CLDR ont fait 6 étapes :

1. La bibliothèque et ses initiatives culturelles et sociales
2. La réserve naturelle de Torgny avec ses orchidées uniques.
3. L'association « Pied en Coulisses » a présenté son projet culturel, et son souhait de tisser des liens avec les habitants des villages des alentours.
4. Deux échevins, sur deux sites différents (site de l'hostellerie à Rouvroy et point de vue de Monquintin), ont présenté les projets en cours de la Commune
5. Un ingénieur a fait découvrir le potentiel énergétique offert par les turbines hydroélectriques

La visite s'est conclue autour d'un sandwich et d'un verre de l'amitié bien mérités.

Visite de terrain de la CLDR le 25 mars 2017



Visite d'une turbine hydraulique privée à Dampicourt



Visite du lieu culturel « Le Pied en Coulisses » à Lamorteau



Visite de la bibliothèque à Lamorteau



Visite du site de l'hostellerie à Rouvroy

4.4. ETAPE 2 : APPROFONDISSEMENT EN "GRAPPES" DE TRAVAIL THÉMATIQUES

A. PROGRAMME ET TYPES DE GRAPPES

En repartant du diagnostic du territoire et des questions centrales, le but des grappes de travail² était d'étudier les moyens d'actions à mobiliser pour atteindre les objectifs fixés par la CLDR. La réflexion des grappes intégrait les pistes de projets déjà identifiées lors des réunions précédentes telles les réunions villageoises, rencontres personnes ressources, CLDR.

Les grappes ont pris des formes distinctes, selon la thématique :

- **Les grappes « habitants + experts »** : des membres de la CLDR volontaires et des personnes ressources de Rouvroy ou venant de l'extérieur sont rassemblés sur base de leur connaissance du sujet. Cette démarche permet de confronter les pistes identifiées à la réalité des acteurs concernés.
- **Les grappes « sous-commissions de la CLDR »** : Une partie des membres de la CLDR sont réunis car ils ont une bonne connaissance du sujet (ex : mobilité, énergie). Des apports extérieurs ne semblent pas nécessaire pour traiter de ce sujet. Le compte-rendu de ces travaux est transmis à l'ensemble des membres de la CLDR.

Sur ces deux premiers types de grappe, le nombre de participants émanant de la CLDR était volontairement limité afin de permettre des interactions riches et approfondies.

- **Les grappes « CLDR plénière »** : l'ensemble des membres de la CLDR sont réunis, ainsi que d'autres acteurs extérieurs si nécessaire. Cette démarche permet d'approcher avec tou(te)s des thématiques transversales.

Tableau de synthèse des grappes de travail

Grappe	2017	Format	Nb de participants CLDR	Nb de participants extérieurs
Patrimoine bâti	11 mai	Habitants + experts	8	2
Patrimoine naturel	18 mai	Habitants + experts	8	3
Mobilité	29 mai	sous-commission de la CLDR	6	/
Culture	8 juin	Habitants + experts	8	3
Economie	14 juin	Habitants + experts	5	3
Tourisme	22 juin	Habitants + experts	5	3
Energie	28 août	Habitants + experts	8	1
Cohésion sociale	31 août	Habitants + experts	5	8
Associations	11 sept.	CLDR plénière	8	14
Burgo - Rouvroy	A partir du 4 ^e trimestre	sous-commission de la CLDR + Directeur Burgo	8	/

Les comptes-rendus des grappes de travail ont été transmis à l'ensemble des membres de la CLDR.

² Les groupes de travail ont été surnommés « grappes » en référence à la production vinicole présente sur le territoire communal.

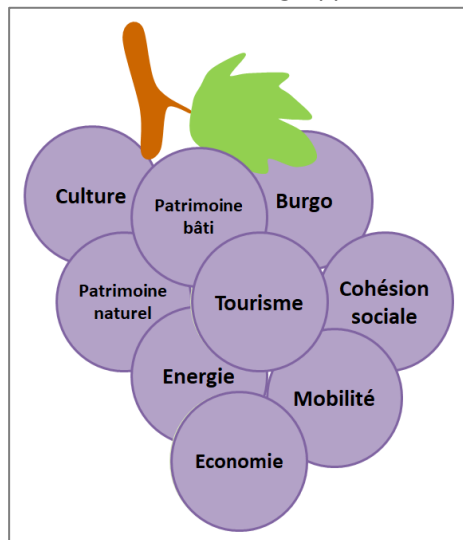
B. COMMUNICATION

Les membres de la CLDR ont pu s'inscrire aux grappes à partir de la réunion du 13 mars 2017.

Parallèlement, la FRW a pris contact avec les différentes personnes ressources pour les inviter aux réunions.

L'information auprès des habitants a été régulière via le bulletin communal, mais aussi la page Facebook et le blog.

Illustration des grappes



C. DÉROULEMENT ET MÉTHODES DE TRAVAIL

DÉROULEMENT GÉNÉRAL

Les grappes de travail ont suivi une trame générale commune :

1. Introduction : contexte de la réunion et rappel de l'objectif
2. Eléments d'information transmis aux participants
 - a. Rappel de ce qui a été dit dans l'ODR sur le thème : éléments de diagnostic et questions centrales, rappel des défis et objectifs identifiés par la CLDR
 - b. Rappel de ce qui est fait dans le domaine
 - Par la Commune
 - Par d'autres acteurs et initiatives
 - Exemples de projets présents dans d'autres PCDR
3. Travail des participants pour identifier des projets répondant aux objectifs

Au sein de cette trame générale, chaque réunion a connu une méthode de travail lui étant propre, spécifique au thème et au type de participants. Un tableau repris en annexe présente de façon synthétique les objectifs étudiés et le déroulement spécifique de chaque grappe de travail.

GRAPPE « PATRIMOINE BÂTI » - 11 MAI 2017

Objectifs abordés :

- rend plus accessibles ses atouts (paysages, bâti)
- rénove l'habitat existant

Experts extérieurs présents :

- Marie HOTTOIS, Maison de l'Urbanisme Lorraine Ardenne (MURLA)
- Nicolas ANCIEN, Parc Naturel de Gaume

Méthode de travail spécifique :

1) Travail en sous-groupe :

Les personnes présentes sont réparties en deux groupes. Pendant 40 minutes, chaque groupe doit trouver des projets à réaliser facilement ou à plus long terme... des projets localisables (cartes) ou non (ex : sensibilisation, circuits...), visant à répondre aux objectifs définis par la CLDR en regard du patrimoine bâti.

Pour les aider dans cette tâche, les participants disposent de formulaires rappelant :

- Les constats ressortis du diagnostic partagé
- Les objectifs et défis identifiés
- L'ensemble des pistes de projets déjà évoquées lors de l'ODR

2) Travail en plénière :

Ensuite, en plénière, le rapporteur du groupe présente les résultats des travaux. Ces derniers sont notés par l'animateur de la FRW. Après la mise en commun, une discussion organisée permet aux participants d'identifier les projets les plus importants pour eux.

Idées de projets ressortis de la "grappe" patrimoine bâti du 11 mai 2017



Notice patrimoine



Maison à Couvrex (2017)

GRAPPE « PATRIMOINE NATUREL » - 18 MAI 2017

Objectifs abordés :

- améliore son environnement (eau, air, sols)
- rend plus accessibles ses atouts (paysages, nature)

Experts extérieurs présents :

- Céline ZINTZ, Contrat rivière Semois-Chiers
- Marc DASNOIS, ancien géomètre du remembrement de Couvrex, Montquintin, Dampicourt
- Juliette DENOYELLE, Parc Naturel de Gaume
- Jean-Luc RENNESON, Ardenne et Gaume asbl
- Jean-Paul JACOB, Natagora
- Thomas GAILLARD, Natagriwal

Participants à la grappe de travail nature



Méthode de travail spécifique :

1) Travail individuel :

Chaque participant dispose d'une fiche sur laquelle sont repris les projets identifiés depuis le début de l'opération et ceux inscrits dans le projet d'aménagement foncier. Chacun est invité à évaluer la pertinence des projets en regard des objectifs poursuivis.

2) Travail en plénière :

En plénière, chacun est invité à indiquer, en tour de table, un projet qu'il estime intéressant et à apporter d'éventuels compléments le concernant.

Après les tours de table, les projets à considérer comme prioritaires sont identifiés lors d'une discussion.

GRAPPE « MOBILITÉ » - 29 MAI 2017

Objectifs abordés :

- relie les villages, donne accès aux équipements et services par des voies lentes
- partage les moyens de mobilité

Méthode de travail spécifique:

1) Réflexion individuelle via des cartes « rôles »

Des cartes « rôles » sont distribuées aux participants ainsi qu'un formulaire rappelant l'ensemble des pistes de projets déjà évoquées depuis le début de l'ODR. Pendant 10 minutes, chacun selon son rôle, corrige, complète le formulaire.

Les rôles définis :

- Enfant de Harnoncourt
- Enfant de Rouvroy habitant "Les Ouyélis"
- Ado 15 ans de Lamorteau qui va à l'école à Virton
- Etudiant à Louvain-la-Neuve de Torgny
- Frontalier au Luxembourg de Couvreur
- Un fou du vélo de Beauregard
- Un parent qui dépose ses enfants à l'école de Dampicourt en vélo électrique
- Agriculteur de Monquintin
- Sexagénaire de Harnoncourt (dynamique avec voiture)
- Septuagénaire peu mobile de Dampicourt



Devant l'hostellerie de Rouvroy

2) Mise en commun

Un tour de table est ensuite réalisé et chacun présente les projets pour la mobilité à Rouvroy qu'il a jugé pertinents en regard de son rôle. Ces derniers sont notés par l'animateur de la FRW. Après cette mise en commun, une discussion organisée permet aux participants d'identifier les projets les plus importants.

Objectifs abordés :

- investit dans la culture et les artistes

Experts extérieurs présents :

- Claudine PERUZZI et Jean-Paul JEUNIAUX, Le Pied en Coulisses asbl,
- Marie MONVILLE, Bibliothèque de Rouvroy

Méthode de travail spécifique :

La réunion s'est déroulée en trois temps :

- Premièrement, un tableau Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces a été réalisé afin de définir plus précisément la thématique de la soirée (voir le point méthode ci-dessous).
- Ensuite, une méthode créative a permis d'identifier, de façon individuelle, un maximum de pistes de projets.
- Enfin, les idées de projets ont été mises en commun et discutées en plénière.



POINT METHODE : AFOM et tableau à projets

1) Définition de la question

La première étape de la méthode vise à définir la question, à clarifier les enjeux du sujet traité lorsque les participants évoquent la « culture ».

La question est définie via un tableau AFOM, outil d'analyse stratégique qui permet d'évaluer le positionnement d'un organisme. L'organisme ici étudié est le « système commune », défini comme « toutes les forces vives du territoire », incluant l'administration communale, le Collège et Conseil communal, les acteurs économiques, les associations locales.

La construction du tableau AFOM se passe en deux temps :

- Les participants sont d'abord invités à identifier individuellement sur papier les éléments positifs et négatifs internes au « système commune », c'est-à-dire les éléments sur lesquels ils peuvent agir. Ces éléments sont partagés lors d'un tour de table.
- Les participants sont ensuite invités à identifier les éléments positifs et négatifs externes au « système commune », c'est-à-dire les éléments sur lesquels ils ne peuvent pas agir. L'identification est réalisée individuellement sur papier, et partagée via un tour de table.

2) Identification des pistes de projets

Lors de la seconde étape, chacun reçoit une feuille avec un tableau de 12 cases (4 lignes, 3 colonnes). Au départ du tableau AFOM chacun est invité à compléter les trois cases de la première ligne avec 3 idées de projets. Après quelques minutes, les feuilles sont remises au voisin de gauche, qui remplit alors les trois cases de la seconde ligne avec soit des compléments aux idées reprises au-



dessus, soit des nouvelles idées. La même opération est encore répétée 2 fois pour compléter les 4 lignes.

3) Mise en commun

En tour de table, chacun partage une idée de la feuille qu'il a devant lui. Les idées sont notées par l'animateur sur une grande feuille blanche, et regroupées.

GRAPPE « ECONOMIE » - 14 JUIN 2017

Objectifs abordés :

- rencontre, motive et encourage les agriculteurs (produits locaux, énergie locale)
- aide au développement d'un commerce local de base
- aide au développement d'une économie à « finalité humaine ».

Experts extérieurs présents :

- Nicolas ANCION, Parc Naturel de Gaume
- Chantal DERUETTE, Home de la Sainte Famille
- Françoise HUMBLET, La débrouillardise villageoise SCRLFS (« Epicentre ») à Meix-devant-Virton

Méthode de travail spécifique :

La réunion s'est tenue en **deux temps**.

TEMPS 1 : réflexion autour de la question « Un commerce local de base ? »

- a) Présentation par Françoise HUMBLET
- b) Réflexion en sous-groupes sur base de questions :
 - Quels besoins des habitants ?
 - Qu'est-ce qu'on y fait : se rencontrer, acheter, être informé, être sensibilisé, manger, boire....
 - Qu'est-ce qu'on y trouve : pain, viande, épicerie, artisanat, livres, dépliant touristique, cartes....
 - Quelle localisation idéale (cf. mobilité, accès, fréquentation) ?
 - Quel public ? Touriste, résidents home/résidence; habitants d'Harnoncourt ou de la commune, navetteurs frontaliers, bénéficiaires sociaux...
 - Comment on y va ? Voiture, vélo, piéton...
 - Quelle implication des citoyens dans la gestion (sprl, coopérative...) ?
- c) Mise en commun et discussion

TEMPS 2 : réflexion autour des souhaits « développement de l'offre alimentaire, diversification agricole, soutien aux acteurs locaux ? »

- a) Présentation par Nicolas ANCION
- b) Présentation par Mme DERUETTE
- c) Réflexion individuelle sur base d'un document reprenant les idées de projets identifiées précédemment au cours de l'ODR. Les participants sont invités à réagir (compléter, supprimer... le projet).
- d) Tour de table et discussion



Objectifs abordés :

→ se met en capacité de capter des retombées touristiques

Experts extérieurs présents :

- Juliette DENOYELLE, Parc Naturel de Gaume
- Amandine LEQUEUX, Syndicat d'Initiatives de Rouvroy
- Georges BEHIN, Maison du Tourisme de Gaume

Méthode de travail spécifique :

Pour répondre à cet objectif et faire émerger de nouvelles idées, les agents de développement de la FRW ont proposé une approche créative via la méthode du scénario catastrophe.



POINT METHODE : Scénario catastrophe

1) Mise en jambe

Travail d'imagination sur une succession de lettres. Des lettres sont proposées et les participants imaginent des acronymes.

2) La méthode du scénario catastrophe

Ce scénario conduit à imaginer le pire pour ensuite proposer des idées nouvelles. Pour faire émerger des pistes de projets permettant d'avoir un tourisme de qualité, la FRW propose la question catastrophe suivante : « **Comment faire pour que Rouvroy soit déserté par les touristes ?** ».

Les participants lancent des idées pour répondre à cette question, celles-ci sont notées par un agent de développement sur de grands Post-it collés au mur.

Toutes les idées sont notées, il n'y a aucun jugement sur les propositions et les contraintes ne sont pas prises en compte. Un carton jaune est pointé lorsque que les participants convergent (ex : « c'est compliqué », « ce n'est pas possible »).

Les idées négatives sont ensuite transformées en solution. Les solutions proposées sont reprises sur de grands Post-it. La transposition en idées positives se fait toujours en mode créatif, donc même les idées farfelues sont prises en compte.

3) Sélections de projets porteurs

Classement des projets à haut potentiels : les participants reçoivent 9 gommettes pour définir les pistes de projets qu'ils identifient comme les plus intéressantes.



Objectifs abordés :

- investit dans l'énergie renouvelable

Experts extérieurs présents :

- Nathalie MONFORT, Parc Naturel de Gaume

Méthode de travail :

1) Travail en sous-groupes

Chaque groupe dispose d'une fiche sur laquelle sont repris les projets identifiés depuis le début de l'ODR et ceux inscrits dans le PAED 2007- 2030 (plan d'action énergie durable) de Rouvroy (démarche PEPS'Lux). Chaque groupe doit identifier 6 projets phares (inscrits ou non dans le PAED), particulièrement importants pour Rouvroy, à intégrer au PCDR.

2) Travail en plénière

En plénière, les rapporteurs présentent les résultats du travail en sous-groupes et un débat permet de compléter la réflexion.



ZOOM : PEP'S LUX et Convention des maires

L'impulsion provinciale

La Province de Luxembourg ambitionne de devenir un Territoire à Énergies Positives (TEPos) d'ici 2050. Cela s'est traduit au mois de juin 2014 par la signature de la charte TEPos et à son adhésion au réseau européen RURENER qui regroupe des communes visant la neutralité énergétique.



La dynamique PEP's Lux vient d'un partenariat créé dans ce cadre entre la Province, IDELUX et l'ULg. Les actions s'articulent autour d'un cadre général de mobilisation citoyenne, d'un travail de coordination des communes et de grands projets d'économie et de production verte d'énergie.

Rouvroy embraye

Stimulée par le soutien provincial, la commune de Rouvroy s'est inscrite dans la démarche de la Convention des Maires et vise donc à réduire de 40% au minimum ses émissions de CO2 d'ici 2030. Dès lors, la commune doit prouver qu'elle peut atteindre cet objectif et décrire la manière d'y parvenir. Pour ce faire, elle s'est lancée dans l'élaboration d'un plan d'action (PAED) en collaboration avec Pep's Lux. Un comité de pilotage composé d'élus et de citoyens élabore ce plan qui comprend des mesures d'atténuation et d'adaptation.

GRAPPE « COHÉSION SOCIALE » - 31 AOÛT 2017

Objectifs abordés :

- favorise la solidarité et l'entraide
- aide ses jeunes à construire leur avenir sur le territoire

Experts extérieurs présents :

- Claudine MAUDOIGT (présidente) et Anne-Françoise ANDRIN (directrice générale), CPAS de Rouvroy
- Maurice BUISSERET, AMO Point Jeunes
- Jean-Luc BASTIN, La Maison Virtonaise
- Thomas DUBRUNQUEZ, Coordinateur Local Accueil Temps-Libre
- Aurélie LAMBERT et Quentin FRECINAUX, Maison des jeunes de Virton
- Marie MONVILLE, Bibliothèque, Ludothèque et Espace Public Numérique de Rouvroy

Méthode de travail

1) Echange sur les problématiques rencontrées à Rouvroy :

Chaque participant, à tour de rôle, se présente et explique les problématiques qu'il rencontre sur la commune de Rouvroy, ainsi que les actions qu'il y mène éventuellement. Des échanges à bâtons rompus permettent de clarifier les éléments de diagnostic perçus par chacun.

2) Identification des pistes de projet

En plénière, chacun est invité à indiquer, via un tour de table, un projet qu'il estime intéressant et à apporter d'éventuels compléments le concernant.

GRAPPE – CLDR « ASSOCIATIONS » – 11 SEPTEMBRE 2017

Objectifs abordés :

- structure et renforce le tissu associatif
- adapte ou crée des infrastructures appropriées, les gère de manière optimale

Experts extérieurs présents :

14 personnes représentant 11 associations :

- | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| • Troupe de théâtre les Rouvrierois | • Bibliothèque - ludothèque - EPN |
| • Ecole de musique de Rouvroy | • Aqua Repti-Sud |
| • Comité des fêtes de Lamorteau | • Club des Jeunes de Lamorteau |
| • Les Aradjis du guidon | • Ju-Justu |
| • SI Le Méridional | • Les flèches gaumaises |
| • Aînés de Rouvroy | |

Méthode de travail spécifique :

Cette réunion plénière de la CLDR et ouverte aux associations locales a constitué une réunion thématique consacrée aux associations.

Introduction : activité « sondage » aux participants avec demande de se lever, de rester assis ou de se lever en levant les bras pour répondre. Les questions posées sont : Qui est membre d'une association ? Combien y a-t-il d'associations à Rouvroy ? Selon vous, quelle est la plus grande force du monde associatif de Rouvroy ?

Présentation : le contexte de la réunion, les objectifs de la réunion, les éléments ressortis du diagnostic du territoire, les pistes de projets récoltées depuis le début de l'ODR.

Travail en sous-groupe : Six tables de discussion sont proposées, composées de deux tables sur chaque thème. Chaque participant pouvait ainsi aborder les trois thèmes pendant trois tours de 20 minutes. Les thèmes sont :

- Les infrastructures et le matériel : il s'agit d'identifier les besoins, les projets en termes d'infrastructures, de bâtiments sur les villages de la commune. Pour ce thème, un animateur « fixe » reste le temps des trois tours et accueille chaque groupe en rappelant ce qui a été dit précédemment et en proposant d'amender, ajouter des éléments....
- L'immatériel : il s'agit d'identifier les besoins, les projets en termes de coordination, de communication et d'agenda, d'aide au bénévolat... Pour ce thème, un animateur « fixe » reste le temps des trois tours et accueille chaque groupe en rappelant ce qui a été dit précédemment et en proposant d'amender, ajouter des éléments....
- L'avenir : vos projets ? Ce thème est abordé « en autonomie » par les participants. Il leur est proposé :
 - De décrire par écrit un (ou plusieurs) projet(s) de son association sur les fiches disponibles sur la table – voir ci-dessous (5 minutes)
 - D'expliquer, à tour de rôle, son (ses) projet(s) aux autres personnes de la table (15 minutes)
 - Les fiches sont ensuite collectées et affichées sur le mur.
 - A la fin de la réunion et lors du verre de l'amitié, les participants ont l'occasion de découvrir tous les projets affichés

GRAPPE « BURGO » – 4 DÉCEMBRE 2017

Objectifs abordés :

→ intègre Burgo-Ardenne dans son développement

L'usine Burgo Ardenne et ses impacts sur le territoire de Rouvroy ont constitué un sujet de discussion très important dans la réflexion sur le développement rural de Rouvroy. Les membres de la CLDR ont identifié un objectif dans ce sens et un groupe de travail sur le sujet s'est mis en place le 4 décembre 2017. Préalablement au travail en grappe, une première étape, organisée avec la direction de l'usine, a été la visite de l'usine.

Visite de l'usine Burgo Ardenne le 18 novembre 2017

Déroulement : accueil et présentation de l'usine par son directeur Michel Hartman ; débat et discussion en salle de réunion, puis visite de l'unité de papeterie.

Réunion du 4 décembre 2017

L'objectif de la réunion était de récolter des idées de projets pour mettre en œuvre l'objectif identifié dans la stratégie : « **que Rouvroy intègre Burgo Ardenne dans son développement** ». Deux sous-questions ont permis d'aborder le sujet plus pratiquement : Comment ancrer Burgo-Ardenne à son territoire ? Comment faire pour que les habitants de Rouvroy approuvent Burgo-Ardenne ?

Expert extérieur présent :

- Michel Hartman, Directeur de Burgo Ardenne

Méthode de travail spécifique :

1. Brainstorming sur base des deux sous-questions par une réflexion individuelle. Les participants devaient noter une idée par post-it.
2. Mise en commun :
 - Lecture des post-it en tour de table (une idée par personne et on tourne)
 - Et regroupement des idées par l'animateur avec début d'approfondissement des pistes de projets (quoi, qui...)
3. Tour de table pour répondre à la question : « dans quel projet cela m'intéresserait de m'impliquer d'ici une prochaine rencontre ? »
4. Identification d'actions à mettre en œuvre pratiquement.
5. Mot de conclusion par la bourgmestre, Carmen Ramlot

⇒ Cette grappe s'organise depuis lors comme une sous-commission de la CLDR. Son programme d'action est développé dans le cadre d'une fiche projet (lot 1).

Reportage photo de la visite de Burgo Ardennes le 18 novembre 2017



D. RÉSULTATS

Chaque réunion a fait l'objet d'un compte-rendu (voir en annexe) transmis à l'ensemble des membres de la CLDR ainsi qu'aux participants invités. Les comptes rendus ont aussi été diffusés sur le blog de l'ODR. Un article dans le bulletin communal a permis d'informer la population de l'avancée des travaux de la CLDR.

Les idées de solutions, pistes de projets et d'actions, et les précisions apportées par l'ensemble de ces réunions ont été intégrées dans la réflexion sur la stratégie et sur les projets. Les résultats ont été compilés dans un fichier de synthèse et discutés avec la CLDR lors des quatre réunions de l'automne-hiver 2017. Ce fichier de synthèse est repris en annexe.

4.5. ETAPE 3 : VERS LA STRATÉGIE

Suite aux grappes de travail et leur rôle d'approfondissement thématique par thématique, quatre réunions de CLDR ont permis progressivement de finaliser la stratégie du PCDR de Rouvroy (défis, objectifs et projets) :

- 3 juillet 2017 : Synthèse partielle des grappes s'étant tenues lors du printemps
- 26 octobre 2017 : Synthèse des grappes avec l'examen de l'ensemble des pistes de projets évoquées, vérification de leur utilité/pertinence, identification de leur effet de levier ;
- 9 novembre 2017 : validation d'une proposition de stratégie (défi/objectifs) par rapport aux projets, travail sur les intitulés pour permettre leur bonne compréhension ;
- 18 décembre 2017 : En fonction de plusieurs critères, classement des projets matériels en lots afin de permettre leur approfondissement ;
- 24 janvier 2018 : En fonction de plusieurs critères, classement des projets immatériels en lots afin de permettre leur approfondissement.

A. CLDR 3 JUILLET 2017 – SYNTHÈSE PARTIELLE DES GRAPPES DE TRAVAIL

Objectif de la réunion : Partager et examiner les résultats des premières grappes de travail sur base du témoignage des rapporteurs des grappes.

Méthode de travail : Chaque grappe avait désigné en son sein un rapporteur. Lors de la réunion, il est demandé à chaque rapporteur de présenter à la CLDR : ce qu'il/elle a apprécié, aimé lors de la réunion de grappe ; les trois projets de la grappe qui l'enthousiasment ou qui lui parlent, ceux où il/elle voit du potentiel et un élément qui serait encore à creuser sur le thème de la grappe.

Ensuite, la réunion s'est poursuivie par un « cocktail aux projets » où les participants aux grappes du printemps sont identifiables par une étiquette. Tous les projets identifiés par les grappes sont présentés sur des affiches collées au mur ; et les membres de la CLDR sont invités à aller à la rencontre des participants pour en savoir plus sur ceux-ci.



B. CLDR 26 OCTOBRE 2017 - EXAMEN DES RESULTATS DES GRAPPES

Objectif de la réunion : Examiner les résultats des grappes de travail sur base de fiches-projets et compléter ces fiches tant sur leur contenu que sur les critères de pertinence et d'effet de levier.

Méthode de travail :

Quarante-six projets ont été résumés sous forme de fiches qui comprennent les informations suivantes : Type de projet, N°, Localisation (toute la commune ou un village), Intitulé, Détails, Informations du Collège, Porteur éventuel identifié, Regroupement, Etat : certains en cours.

Ces 46 fiches ont été réparties en 7 tables thématiques. Par groupe de 2 à 4 personnes, les membres de CLDR examinent les fiches de la table-thématique et sont invités à répondre à 3 questions :

- Vérification de la pertinence/utilité : le projet répond-il à un besoin réel dans la commune-village ? → oui ou non
- Effet de levier : L'impact (les conséquences) du projet sur le développement de la commune sera-t-il ? → Petit, grand ou moyen.
- Commentaires ou remarques

Il y a quatre tours. A chaque tour les membres de la CLDR sont invités à changer de table.

Exemple de fiche-projet utilisée pour l'examen des résultats des grappes de travail

Projet : Matériel N°: 3	Localisation : Commune	Intitulé : Mise en place d'un circuit didactique le long du Ravel
<u>Détail du projet :</u> Le projet vise à installer le long de la piste cyclable de Rouvroy (tronçon existant et à venir), des installations pérennes (panneaux...) évoquant les atouts de la Commune tant patrimoniaux que naturel (par exemple : explication sur la butte témoin de Monquintin, explication des prairies fleuries). Une mare didactique pourrait aussi être créée près de l'école de Lamorteau (à noter que la noue qui existait auparavant ne peut plus être alimentée par les sources existantes qui ont été détournée. La Province serait d'accord de relier le site au Ton, cependant, l'eau ne serait pas d'aussi bonne qualité). Il s'agit d'animer et de faire vivre ce circuit, particulièrement utilisé, notamment vers les écoles découvrant la partie la plus méridionale de la Belgique. Son extension future vers Torgny permettra aussi de toucher un public plus touristique (mise en valeur de la villa gallo-romaine enterrée) ou naturaliste (mise en valeur de la biodiversité).		
<u>Porteurs du projet possible :</u> Commune de Rouvroy + groupe à constituer : Vincent Rassel, DNF, Anne Léger (Parc naturel)	<u>Projet(s) initial(s) ou regroupé(s) issus des grappes de travail :</u> Mise en place d'un circuit didactique le long du Ravel	<u>Etat du projet :</u>
<u>Vérification de la pertinence:</u> le projet répond-il à un besoin réel ? ☐ Oui et pourquoi ? ☐ Non		
<u>Effet de levier :</u> L'impact (les conséquences) du projet sur le développement de la commune sera-t-il ? ☐ Petit ☐ Moyen et pourquoi ? ☐ Grand		
<u>Remarques et compléments :</u>		

C. CLDR 9 NOVEMBRE 2017 – FINALISATION DE LA STRATÉGIE

Objectif de la réunion : Valider les objectifs de développement du PCDR et les critères de priorisation

Méthode de travail :

- Présentation de la stratégie par l'auteur de programme via des panneaux et des cartons.
- Travail en sous-groupes : les membres de la CLDR sont répartis en sous-groupes. Chaque sous-groupe est invité à proposer des remarques, modifications et pistes d'amélioration concernant le fond des objectifs, axes et défis (regroupements ? adaptations ?) ; et la forme (clarté des intitulés...). De plus, chaque groupe est invité à définir une proposition de slogan pour le PCDR, ou 3 mots-clés courts, énergiques qui permettront de mobiliser les habitants autour de la réalisation du PCDR.
- Information sur les critères de priorisation des projets :
 L'auteur présente les critères :
 - Clarté : le projet est-il précis ? (un porteur est déjà identifié, localisation, descriptif)
 - Faisabilité (quelles sont les contraintes du projet ?)
 - Effet de levier (est-ce que le projet aura un grand ou petit impact pour le développement de la Commune ?)

- Échelle territoriale (quelle échelle territoriale est concernée par le projet ? toute la commune ? une partie ?)
- Développement durable : La FRW remet également aux membres de la CLDR un bref descriptif de ces critères. La question de l'intégration de chaque projet dans la philosophie du développement durable constitue également un critère permettant de définir le niveau de priorité d'un projet. Quelques pages consacrées à ce sujet sont distribuées en séance.

Travail de finalisation de la stratégie lors de la réunion du 9/11/2017



D. CLDR 18 DÉCEMBRE 2017 : MISE EN LOTS DES PROJETS MATÉRIELS

Objectif de la réunion : Mise en lots des projets matériels afin qu'ils soient approfondis en termes de faisabilité technique et opérationnelle par l'auteur et la commune pour élaborer les fiches-projets du PCDR. Les projets du lot 1 nécessitant davantage de détails et faisabilité à court terme.

Méthode de travail : La méthode utilisée est basée sur la Gestion Par Consentement (GPC). Cette méthode est fondée sur les principes de l'intelligence collective.

Illustrations du déroulement de la mise en lot par GPC (gestion par consentement)





POINT METHODE : Priorisation par la gestion par consentement

Principes :

La prise de décision par consentement est une méthode issue de la sociocratie qui permet à un groupe de procéder à une décision selon un mode auto-organisé. Cette approche permet d'atteindre ensemble un objectif partagé, dans le respect des personnes, en préservant la diversité des points de vue et des apports de chacun. Les échanges se fondent sur quatre fondamentaux :

- **Souveraineté** : on parle pour soi, pas pour les autres ; chacun assume ce qu'il dit, ou ne dit pas « qu'il parle maintenant ou se taise à jamais (et vive avec)
- **Bienveillance** envers les autres et soi-même, ne pas se sacrifier
- **Parole constructive**
- **Ecoute du centre** et du groupe : ne pas couper la parole, laisser chacun s'exprimer, se taire pour bien entendre

Déroulement :

1. L'auteur de programme présente une proposition de mise en lots.
2. Les membres de la CLDR sont invités à y réagir via plusieurs tours d'expression personnelle (questions d'éclaircissement, expression des ressentis, remarques).
3. Ensuite, sur base de ces réactions, l'auteur de projet réalise une nouvelle proposition de mise en lots.
4. Les membres de la CLDR sont alors invités à se positionner : est-ce qu'ils consentent à cette proposition adaptée ? Les objections sont alors notées par l'animateur.
5. Les objections sont ensuite examinées une par une, discutées et résolues par le groupe.
6. Pour finir, toutes les objections sont levées et une proposition finale est adoptée.

E. CLDR 24 JANVIER 2017 : MISE EN LOTS DES PROJETS IMMATÉRIELS

Objectif de la réunion : De même que pour les projets matériels, il s'agit de répartir les projets par période de mise en œuvre, à la différence que les projets immatériels doivent être évalués également au regard de la présence ou non de porteurs ou coordinateurs.

Méthode de travail : La même méthode que pour les projets matériels a été utilisée, avec une répartition des projets sur deux types :

- Type « administratifs » dont la mise en œuvre dépend essentiellement d'une décision et d'un pilotage du pouvoir communal ou d'un autre organisme => notés *administratif*
- Type « participatifs » qui réclament la participation active des citoyens tout du long d'un processus à inventer. A noter que ces projets nécessitent aussi de la coordination et de l'animation. => Notés *participatif*

4.6. ETAPE 4 : DÉVELOPPEMENT DES PROJETS

Plusieurs étapes ont été nécessaires pour définir concrètement les projets. Pour une bonne compréhension de la dynamique, le chapitre suivant rapportera, de manière chronologique, le travail des différents acteurs sollicités.

A. VISITE DE TERRAIN DU 23 FÉVRIER 2018 : INFRASTRUCTURES VILLAGEOISES

Objectif de la réunion : disposer des informations pour la constitution des fiches-projets concernant la maison de village de Couvreux, le presbytère de Torgny et le site de l'hostellerie à Rouvroy.

Méthode de travail : visite sur place de l'auteur de programme et de la FRW guidés par la Bourgmestre.



B. CLDR DU 1^{ER} MARS 2018 : INFRASTRUCTURES VILLAGEOISES ET INSTITUT ECO-CITOYEN

Objectif de la réunion : approfondissement des fiches-projets matérielles liées aux infrastructures de convivialité et information sur un projet de niveau provincial mené par l'ULg.

Méthode de travail :

- Présentation du projet de recherche consacré à l'expérimentation d'un Institut éco-citoyen en Province de Luxembourg par Charlotte Breda et François Mélard (ULG)
- Présentation d'une synthèse sur les lieux de rencontre à Rouvroy
- Travail-échange sur des fiches-projets du lot 1 avec l'auteur de PCDR Territoires suite notamment à la visite de terrain pour les fiches « Rénovation de la salle de village de Couvreux et ses abords » et « Création d'une maison multiservices à Torgny »

Illustrations de la présentation par François Mélard, ULg





Les principes du projet TRIAL : www.trial-lux.be

L'expérimentation d'un Institut éco-citoyen en Province de Luxembourg est un projet transdisciplinaire d'une durée de 4 ans (Université de Liège/FNRS). L'objectif est d'identifier un mode de collaboration entre différentes parties prenantes (habitants, élus, professionnels, scientifiques, administrations...) afin de produire de la connaissance sur un sujet qui pose problème. Trouver des réponses collectivement à des questions identifiées collectivement sur un sujet.

L'exemple est celui de l'institut éco-citoyen pour la connaissance des pollutions qui se trouve à Fos-sur-Mer en France (<http://institut-ecocitoyen.fr/>).

En Province de Luxembourg, l'idée est d'aborder les enjeux de coexistence. Trois situations ont été répertoriées : La coexistence problématiques avec les espèces animales ou végétales (ex : Castors), La gestion de la forêt ; Les pollutions et les risques industriels (cas de Burgo-Ardenne).

Le choix du sujet sera posé courant du printemps 2018 par des comités composés de citoyens, de parties-prenantes (notamment la Province) qui examineront les différentes options en fonction de leur faisabilité technique, économique, civique, politique...Par ailleurs, le groupe de chercheurs, en collaboration avec les instances politiques a l'objectif de pérenniser le laboratoire au-delà des 4 années du projet. Contact : Charlotte Breda, Post-doctorante ULG, Charlotte.breda@ulg.ac.be

Lien avec l'ODR de Rouvroy

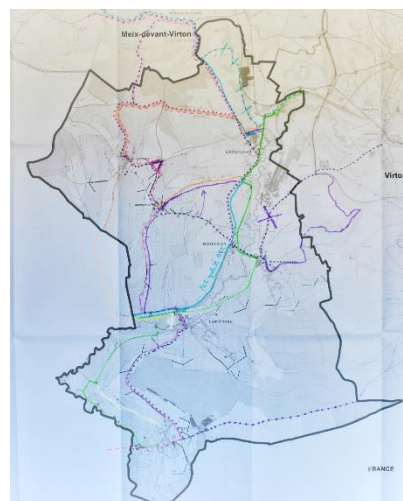
Présentation et échange entre Charlotte Breda et François Mélard et la CLDR le 1^{er} mars 2018. La CLDR et la Commune ont marqué leur grand intérêt pour la démarche car elle correspond à plusieurs objectifs du PCDR (préservation de la nature (et l'enjeu de la pollution), lien avec Burgo...). La rencontre de la CLDR était souhaitée par les chercheurs car elle rassemble des citoyens et des élus.

C. GRAPPE MOBILITÉ DU 14 MARS 2018 : TRONÇONS CYCLABLES ET PEDESTRES

Objectif de la réunion : Etablir le contenu des fiches-projets matérielles liées à la mobilité cyclable (projet « voies lentes ») et pédestre (projet « sentier découverte »)

Méthode de travail : pour chaque type de mobilité, l'auteur de programme présente une carte de synthèse, les membres de la grappe de travail, ont complété les cartes et ont proposé des solutions concrètes.

La réunion a permis d'établir le passage de la piste cyclable Nord/Sud, le tracé des boucles W9, du réseau « Points Nœuds », mais aussi faire le point sur les points de vue pouvant être mis en valeur via un circuit et les circuits pédestres à développer avec les opportunités qui seront créées avec l'aménagement foncier sud de la commune.





ZOOM : Projets W9 et points nœuds

La mobilité cyclable est un sujet d'actualité au niveau provincial et au niveau transcommunal. Deux projets importants sont actuellement menés et tendent à se concrétiser d'ici peu :

- *Le projet du W9 et ses boucles : projet transcommunal de 12 communes*
- *Le projet provincial de schéma directeur points nœuds (FTLB)*

Le projet du W9 et ses boucles

Sous l'impulsion de la commune de Saint-Léger, 12 communes ont engagé IDELUX pour rendre faisable l'itinéraire W9 repris dans le plan Wallonie cyclable. IDELUX a ainsi pour missions :

- *de définir le schéma directeur du W9 allant de Martelange à Rouvroy (jusqu'à la frontière française)*
- *de définir, en partenariat également avec les communes voisines du W9, des boucles de 30 à 60 km qui connectent les communes avoisinantes au W9 et qui permettent des promenades familiales d'une journée*
- *de budgétiser et définir un plan pour la mise en tourisme de ces itinéraires*

Le projet points nœuds

La Province de Luxembourg a initié un projet de schéma directeur « points nœuds » il y a quelques années avec un inventaire de toutes les voies cyclables des communes. Un bureau d'étude (ICEDD) a été engagé pour réaliser les choix de tracés. Les critères sont basés sur le confort (pente, revêtement, ...) et sur la valorisation touristique (paysages, points d'intérêt, ...).

Lien avec l'ODR de Rouvroy

Le tracé du W9 et des itinéraires points nœuds sur Rouvroy ont été travaillés avec plusieurs membres de la CLDR, notamment lors de la réunion de la grappe mobilité du 14 mars 2018.

D. COLLÈGE DU 26 MARS 2018 : EXAMEN DE LA PORTABILITÉ DES PROJETS IMMATÉRIELS

Objectif de la réunion : Etablir les opérateurs des projets immatériels.

Toutes une série de projets immatériels ont été sélectionnés par la CLDR or pour la plupart, ils nécessitent un investissement de la part de la commune tant en temps, qu'en énergie. Cette réunion a permis aux membres du Collège de définir le périmètre de l'investissement communal.

E. CLDR DU 29 MARS 2018 : EXAMEN DES PROJETS IMMATÉRIELS

Objectif de la réunion : Identifier les porteurs des projets immatériels.

Les projets immatériels, ré-analysés par l'auteur, la FRW et le Collège, ont été passés en revue par la CLDR dans le but d'identifier les porteurs et donc leur opérationnalité. La CLDR a souhaité développer de manière encore plus concrète les projets lors d'une réunion spécifique, en y associant les acteurs locaux et experts présents lors des grappes de travail.

La réunion a aussi permis d'examiner l'état d'avancement des fiches-projets matérielles du lot 1.

F. GT : VISITE EN VELO DU 20 AVRIL 2018

Objectif de la visite : identifier visuellement et sur le terrain le passage de la future voie lente.

Georges Saintmard, membre de la CLDR et de la grappe mobilité, a réalisé un reportage photo sur le parcours de la dorsale cyclable qui traversera la commune. Il est parti des pistes cyclables de Virton jusque Torgny. Le reportage photo a été présenté en CLDR le 9 mai 2018.



G. RÉUNION SALLE DE VILLAGE DE COUVREUX : 2 MAI 2018

Objectif de la réunion : Identifier les besoins des usagers et des riverains pour rénover la salle de village.

Près d'une dizaine de personnes se sont réunies et ont fait émerger les besoins tant intérieurs qu'extérieurs pour les usages actuels et futurs de la salle. Les éléments ont été collectés par l'auteur de projet et présentés en CLDR le 9 mai 2018.



H. CLDR DU 9 MAI 2018 : EXAMEN DE FICHES-PROJETS MATÉRIELLES

Objectif de la réunion : Approfondissement des fiches-projets matérielles du lot 1.

Plusieurs projets ont été abordés. Le bureau d'études AGEDELL, en charge du projet de réaménagement du site dit « de l'hostellerie », a présenté une esquisse. Les membres de la CLDR ont souhaité notamment que les aspects mobilité, notamment cyclable et piétonne ainsi que stationnement soient approfondis. Les résultats de la réunion sur la salle de village de Couvreur et ceux de la visite de terrain sur la dorsale cyclable ont aussi été présentés.



I. CLDR DU 25 MAI 2018 : ACTION !

Objectif de la réunion : Affiner l'opérationnalisation des projets immatériels avec les acteurs locaux et faire émerger des actions à mener rapidement avec les citoyens.

Les participants ont examiné, en plénière, les projets immatériels où la participation des citoyens était particulièrement utile. Le débat a ainsi permis d'étoffer la future mise en pratique des projets en identifiant les forces vives à impliquer. Ensuite, chaque participant a pu s'engager à s'impliquer dans une action qui lui tenait à cœur. Ainsi, la plupart des projets immatériels ont reçu un portage citoyen ou d'un acteur local, ce qui favorisera leur mise en œuvre.

J. CLDR DU 25 JUIN 2018 : HIÉRARCHISATION DES PROJETS

Objectif de la réunion : présenter les esquisses des fiches-projets matérielles du lot 1, les hiérarchiser et identifier la première convention

Les membres de la CLDR ont pu évoquer les caractéristiques des quatre projets prioritaires (urgence, opportunité, effet de levier, transversalité...). Au terme du tour de table et à l'unanimité, le projet de création de voies lentes a été jugé prioritaire. Les projets suivants sont : la création d'une maison rurale à Torgny, la rénovation de la maison de village de Couvreux et ses abords, l'aménagement du site de l'hostellerie.



Les membres de la CLDR ont décidé de l'ordre suivant des projets matériels du lot 1 :

- N°1- Voies lentes
- N°2- Maison multiservices de Torgny
- N°3- Maison de village de Couvreux
- N°4- Aménagement de Rouvroy

Les modalités de relecture du PCDR ont ensuite été présentées.

4.7. ETAPE 5 : FINALISATION

A. MODALITE DE RELECTURE

Durant le mois de juillet 2018, la Commune, l'organisme d'accompagnement ainsi que plusieurs membres de la CLDR ont relu l'entièreté du PCDR. Leurs remarques ont été compilées et transmises à l'auteur de projet et à l'organisme d'accompagnement pour qu'ils les intègrent.

B. CLDR DU 6 SEPTEMBRE 2018 : APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DE PCDR

Objectif de la réunion : approuver l'avant-projet de PCDR et désigner le comité de présentation du PCDR en Pôle Aménagement du Territoire.

Après présentation de l'avant-projet de PCDR :

- ⇒ Les membres de la CLDR approuvent l'avant-projet de PCDR moyennant une abstention
- ⇒ Les membres de la CLDR approuvent à l'unanimité la 1^{ère} demande de convention pour le projet 1.01 « Développement du réseau de voies lentes et création d'un circuit didactique sur le Ravel »

Le/la représentant de la CLDR en Pôle Aménagement du Territoire est identifié en utilisant la méthode de l'élection sans candidat. Les représentants « citoyens » de la CLDR de Rouvroy sont : Georges Saintmard et Françoise Toussaint.



POINT METHODE : L'élection sans candidat

Lors de l'élection sans candidat, personne ne se porte volontaire pour réaliser une tâche ou occuper un poste. Ce sont les membres du groupe qui choisissent de commun accord la ou les personnes qu'ils considèrent comme les plus appropriés pour mener à bien telle tâche ou telle mission.

La méthode s'inscrit dans les principes de la gestion par consentement. Les échanges devront respecter ses quatre principes fondamentaux :

- **Souveraineté** : on parle pour soi, pas pour les autres >> chacun assume ce qu'il dit, ou ne dit pas « qu'il parle maintenant ou se taise à jamais (et vive avec)
- **Bienveillance** envers les autres et soi-même, ne pas se sacrifier
- **Parole constructive**, parler en positif
- **Ecoute du centre** et du groupe : ne pas couper la parole, laisser chacun s'exprimer, se taire pour bien entendre, on cherche une solution pour le groupe

Etapas :

1. **Description du rôle.** La FRW décrit le rôle du représentant citoyen de la CLDR au PAT : faire partie de la délégation qui défendra le PCDR au PAT dans quelques mois et être prêt à répondre à des questions portant sur l'élaboration du PCDR.
2. **Définition des critères.** La FRW demande aux membres de la CLDR d'identifier les critères pour remplir ce rôle. Toutes les idées et éléments sont notés sur un tableau à feuille.

3. **Bulletin de vote.** La FRW distribue des bulletins de vote où chacun note son nom et le nom de son candidat. Durant cette étape, chaque participant est amené, en fonction de son ressenti, son expérience, sa connaissance des participants, à choisir la personne la plus appropriée pour remplir ce rôle.
4. **Partage des votes et des raisons des choix.** Les bulletins de vote collectés et lus à haute voix. Chaque personne à tour de rôle est invitée à expliciter les raisons de son choix. Les règles sont : parler en positif, en « je », ne pas faire de comparaison. Chaque candidat est ainsi mis en évidence pour ses qualités, ses talents.
5. **Réaction des candidats désignés.** La FRW demande aux candidats désignés (c'est-à-dire aux personnes ayant au moins eu un vote à l'étape précédente) s'ils veulent réagir et notamment de s'exprimer par rapport à leur disponibilité temporelle. Ils peuvent demander à ne pas être repris dans la liste des candidats éligibles.
6. **Possibilité d'un changement de vote.** Chacun a la possibilité en fonction des arguments et informations reçues précédemment, de changer son vote.
7. **Proposition.** Il est demandé aux participants d'émettre, sur base des informations et échanges tenus, une proposition d' élu au sein des candidats identifiés. La proposition peut être justifiée en se basant sur les critères établis en 2.
8. **Consentement.** Pour valider la proposition, chaque personne, via un tour de cercle, indique si elle consent à celle-ci. Si des objections sont exprimées, elles doivent être levées par le groupe. Si trop d'objections subsistent, une nouvelle proposition peut être émise, suivie d'un nouveau tour de consentement.
9. **Célébration.** L'étape finale est la célébration par le groupe de la décision prise.

Moi, ... (Nom)

Je propose : (Nom)

comme représentant de la CLDR au Pôle

Aménagement du Territoire



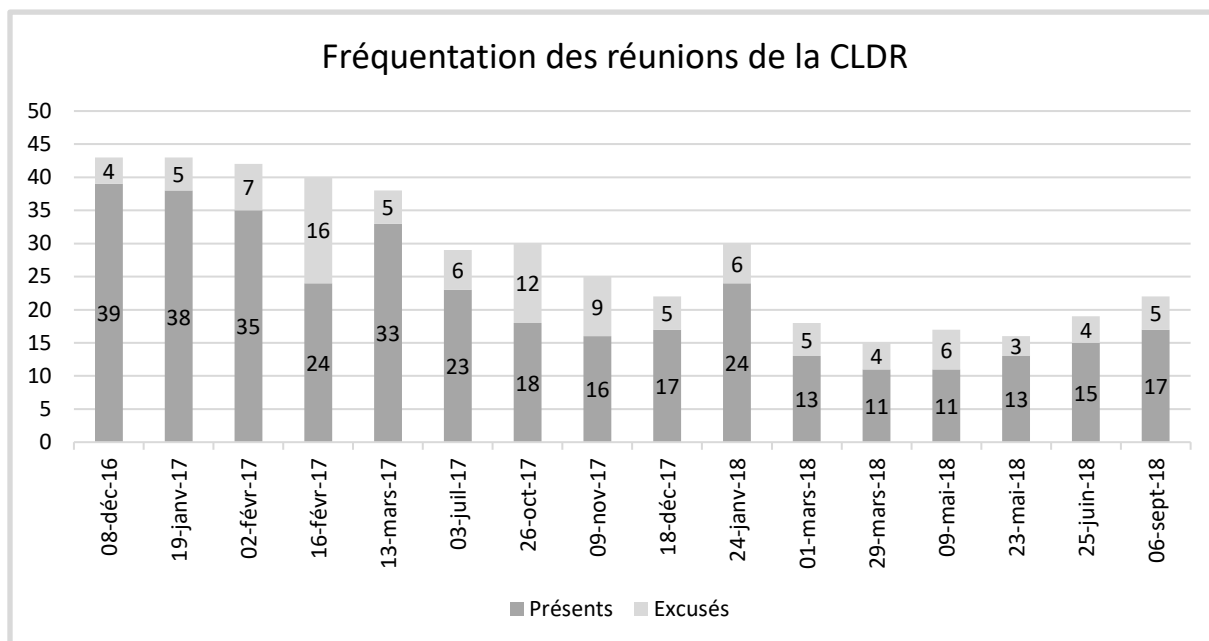
Les membres de la CLDR réunis le 6 septembre 2018

4.8. FRÉQUENTATION DES RÉUNIONS DE CLDR

Les 16 réunions de CLDR ont bénéficié d'une participation moyenne de 22 personnes.

La première phase d'élaboration du PCDR (diagnostic partagé et défis d'avenir) a fortement mobilisé les membres qui se sont ensuite répartis dans les grappes de travail. Ainsi ces premières réunions ont été fréquentées en moyenne par 34 personnes et 7 excusés.

La suite du processus (stratégie, projets) a bénéficié d'une participation très régulière d'un plus petit nombre de personnes. En moyenne, 16 membres étaient présents par réunion et 6 excusés.



Cette différence de niveau de participation est à envisager en regard de :

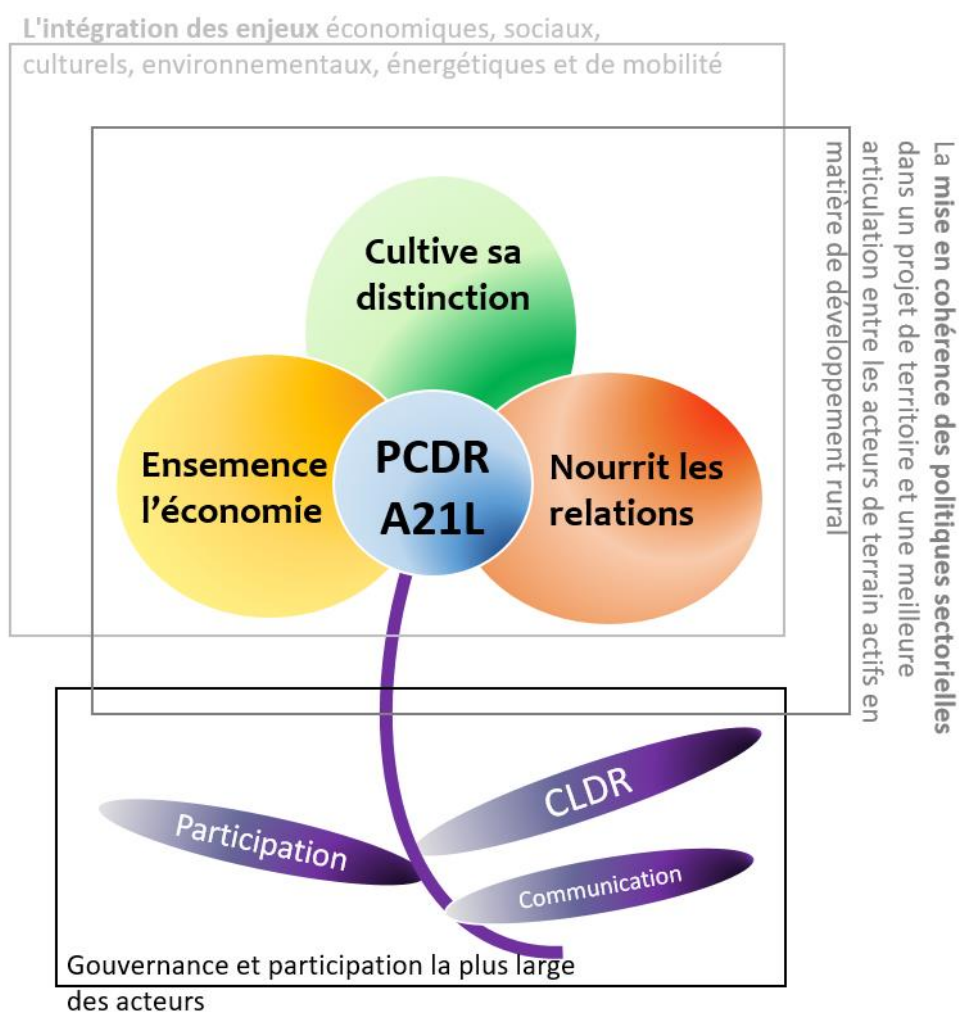
- La durée du processus (un peu plus d'un an et demi). Celle-ci rend complexe l'implication de façon continue d'un grand nombre de personnes dans le temps ;
- La multiplicité des sollicitations d'engagements bénévoles. Cela a aussi certainement contribué à disperser les énergies. Ainsi, on peut notamment citer, en dehors des réunions plénières de la CLDR : 11 grappes de travail liées au PCDR dont certaines se sont réunies plusieurs fois (Burgo, mobilité), le comité de pilotage PEP'SLux, la démarche d'actualisation de l'atlas des chemins et le lancement de deux commissions consultatives (sport et culture) du ROx.

5. LE PCDR DE ROUVROY... DANS LA PHILOSOPHIE DE L'AGENDA 21 LOCAL

La commune de Rouvroy souhaitant être proactive en matière de développement durable, a décidé de réaliser son PCDR dans la philosophie de l'agenda 21 local.

L'ODR de Rouvroy a ainsi eu tout au long du processus une attention accrue envers les principes du développement durable, avec notamment :

- L'intégration harmonieuse des **enjeux** économiques, sociaux, culturels, environnementaux, énergétiques et de mobilité
- La mise en cohérence des **politiques sectorielles** dans un projet de territoire et une meilleure articulation entre les acteurs de terrain actifs en matière de développement rural
- La **participation la plus large** des acteurs.



5.1. L'INTÉGRATION DES ENJEUX ET LA TRANSVERSALITÉ

L'ensemble des parties du PCDR intègrent les enjeux économiques, sociaux, culturels, environnementaux, énergétiques et de mobilité. Ainsi la partie 1 détaille leur état des lieux, la dynamique participative les a mis en discussion, la partie 3 et 4 les ont intégrés pour développer les objectifs de développement et au final, les projets touchent l'ensemble de ces enjeux.

5.2. L'INTÉGRATION DES POLITIQUES COMMUNALES ET SECTORIELLES

Tout au long de l'ODR, une attention accrue a été portée envers l'intégration des politiques communales et du PCDR.

En particulier, des liens privilégiés ont été construits avec la démarche d'aménagement foncier en cours sur la partie sud de la commune, afin d'intégrer pleinement les deux démarches. Sont particulièrement à retenir trois moments de rencontres, auxquels s'ajoutent de nombreux échanges téléphoniques et par e-mail :

- 8 juillet 2016 : Rencontre entre la Direction Générale de l'Aménagement Foncier Rural, l'auteur de PCDR et l'organisme d'accompagnement, avec pour objectif de mieux connaître les deux démarches et d'identifier les synergies.
- 13 mars 2017 : Présentation de la démarche d'aménagement foncier en réunion à la CLDR (cf. infra). Les membres de la CLDR ont à cette occasion bénéficié d'une présentation en primeur du schéma directeur de l'aménagement foncier en cours d'élaboration. Cette présentation a permis d'éclairer les membres de la CLDR sur les liens à construire entre la stratégie et les projets du PCDR et l'aménagement foncier.
- 19 février 2018 : Rencontre entre la Direction Générale de l'Aménagement Foncier Rural, la Commune, l'auteur de PCDR et l'organisme d'accompagnement, avec pour objectif d'analyser les complémentarités des démarches en regard des projets.

La CLDR a également intégré dans sa réflexion :

- Le plan de développement touristique de Montquintin.
- L'intégration par la commune du processus européen de la Convention des Maires, via l'adhésion à la dynamique provinciale PEP'S LUX.
- Le projet de biométhanisation agricole communal.
- La participation de la commune de Rouvroy à l'actualisation-pilote de l'atlas des chemins et sentiers vicinaux.
- Le développement du ROx, centre sportif et culturel.
- L'aménagement de la traversée de Dampicourt.
- L'agrandissement de la bibliothèque.
- ...

Par ailleurs, les actions des opérateurs supra-communaux et sectoriels ont aussi été intégrés. On peut notamment évoquer les projets du Parc Naturel de Gaume, de la Maison du Tourisme de Gaume, des acteurs de la nature.

L'ODR de Rouvroy a bénéficié de l'ensemble de ces contacts, en faisant un outil stratégique et transversal au service de la Commune, de ses habitants, et de l'ensemble des acteurs qui y œuvrent.

5.3. UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

A. L'ODR : UN PROCESSUS PARTICIPATIF STRUCTURÉ AUTOUR DE LA CLDR

La mise en place d'une ODR a permis à la Commune d'organiser la participation des citoyens via les réunions dans les villages et surtout avec la mise en place d'une commission locale de développement rural. Toute personne souhaitant s'inscrire dans la démarche a été intégrée.

B. UNE IMPLICATION REGULIERE DES ACTEURS

Plusieurs contacts ont permis l'implication des **différents départements de l'administration locale** :

- 28 avril 2016 : Information et consultation du personnel de l'administration communal et du responsable du service travaux. (cf. infra)
- 25 juillet 2017 : Rencontre entre la FRW et la nouvelle Directrice Générale (Louise Poncelet).
- 6 novembre 2017 : Consultation de Mme Poncelet, Directrice Générale de l'Administration Communale et de Mme Andrin, Directrice Générale du CPAS, concernant la faisabilité et portabilité des pistes de projets identifiées par la CLDR.

D'une façon globale, plusieurs moments de rencontres ont permis d'intégrer à la réflexion les apports de nombreux **acteurs locaux et parties prenantes** :

- Lors des 11 réunions de grappes de travail (entre avril et septembre 2017), 23 acteurs extérieurs et 14 membres d'associations se sont adjoints à la réflexion des membres de la CLDR. Leurs apports concernaient non seulement la présentation de leur programme de travail et/ou expertise, mais aussi des conseils en regard de la pertinence et la faisabilité des projets envisagés.
- La réunion de CLDR « action ! » du 25 mai 2018 a de nouveau rassemblé ces acteurs et forces vives du territoire, avec pour objectif d'affiner l'opérationnalisation des projets immatériels et d'identifier des porteurs à certaines actions.

C. UNE INFORMATION CONSTANTE

L'information, constituant un élément de base pour permettre aux citoyens de suivre la démarche, a été régulière tout au long du processus.

Plusieurs supports ont ainsi été mis en place pour inviter les habitants à participer à l'une des cinq **réunions d'information-consultation** (toutes-boîtes, panneaux routiers, articles dans le bulletin communal...).

Le **bulletin communal** a été l'outil de communication principal pour informer les habitants de l'évolution de l'ODR. Le Flash-Info qui paraît tous les deux mois est largement lu par les habitants. Il constitue un lien important entre la dynamique communale mais aussi entre les habitants car il informe des nombreuses activités associatives organisées dans la commune. Un article sur la démarche a ainsi été publié dans chaque bulletin communal paru entre mars 2016 et mars 2018. Ils sont reproduits en annexe.

Liste des articles parus dans le bulletin communal

Date de parution	Sujet
Mars - Avril 2016	Présentation du lancement de l'ODR
Mai – Juin 2016	Publicité des dates des réunions dans les villages
Juillet – Août 2016	Présentation des résultats des réunions dans les villages
Septembre – Octobre 2016	Annonce de la réunion de synthèse du 26 septembre 2016 ; appel à postuler à la CLDR ; retour sur la réunion « forces vives »
Novembre – Décembre 2016	Retour sur la réunion du 26 septembre 2016
Janvier-Février 2017	Présentation de la CLDR de Rouvroy
Mars-Avril 2017	Présentation du processus de partage du diagnostic et travail sur les enjeux
Mai-Juin 2017	Présentation de la pré-stratégie et compte-rendu de la visite de terrain de la CLDR
Juillet-Aout 2017	Suivi des groupes de travail thématiques (les grappes)
Septembre-Octobre 2017	Compte-rendu des grappes de travail ; appel à participation à la réunion consacrée au monde associatif
Novembre-Décembre 2017	Compte-rendu des dernières grappes et de la réunion sur le monde associatif
Janvier-Février 2018	Compte-rendu de la visite de l'usine Burgo-Ardenne par la CLDR
Mars-Avril 2018	Présentation de la stratégie validée et liste des projets
Mars-Avril 2018	Article Grappe Burgo-Rouvroy: présentation générale
Mai-Juin 2018	Article Grappe Burgo-Rouvroy: les métiers
Juillet-Août 2018	Article Grappe Burgo-Rouvroy: l'environnement
Septembre-Octobre 2018 (à paraître)	Présentation des projets prioritaires et de la hiérarchisation du lot 1 matériel

La Fondation rurale de Wallonie a mis en place un **blog** (<http://rouvroy-pcdr.eklablog.com/>) pour l'élaboration de l'ODR. Ainsi, l'ensemble des comptes-rendus a été publié et mis à disposition du public.

La **presse** a été sollicitée à plusieurs reprises, notamment en phase de consultation des villages et des acteurs locaux.

TABLE DES ANNEXES DE LA PARTIE 2

Eléments de résultats et documents de synthèse

1. Résultats de la réunion d'information-consultation du personnel communal du 28 avril 2016
2. Eléments de communication des réunions d'information-consultation villageoises
3. Tableau des résultats des réunions d'information-consultation villageoises
4. Compte-rendu de la réunion de synthèse de la consultation de la population du 26 septembre 2016
5. Compte-rendu de la consultation des acteurs économiques du 10 octobre 2016
6. Tableau de synthèse des grappes de travail
7. Synthèse des pistes de projets suite aux grappes de travail

Comptes-rendus des réunions de la CLDR et des grappes de travail (par ordre chronologique)

1. CLDR du 8 décembre 2016 : mise en place de la CLDR
2. CLDR du 19 janvier 2017 : diagnostic partagé « territoire physique »
3. CLDR du 2 février 2017 : diagnostic partagé « territoire humain »
4. CLDR du 16 février 2017 : diagnostic partagé « territoire économique »
5. CLDR du 13 mars 2017 : esquisse de stratégie et plan d'aménagement foncier Sud
 - ✓ Article « Des parcelles, des haies et des hommes », de Yvan Brahic, paru dans Mille Lieux, n°2, juillet 2016.
 - ✓ Plans de synthèse de l'aménagement foncier, mars 2017.
6. Visite de terrain de la CLDR du 25 mars 2017
7. Grappe de travail du 11 mai 2017 : patrimoine bâti
8. Grappe de travail du 18 mai 2017 : patrimoine naturel
9. Grappe de travail du 29 mai 2017 : mobilité
10. Grappe de travail du 8 juin 2017 : culture
11. Grappe de travail du 14 juin 2017 : économie
12. Grappe de travail du 22 juin 2017 : tourisme
13. CLDR du 3 juillet 2017 : synthèse des grappes de travail
14. Grappe de travail du 28 août 2017 : énergie
15. Grappe de travail du 31 août 2017 : cohésion sociale
16. Grappe de travail du 11 septembre 2017 : monde associatif
17. CLDR du 26 octobre 2017 : stratégie – examen des résultats des grappes
18. CLDR du 9 novembre 2017 : stratégie – finalisation
19. Visite de la CLDR de l'usine Burgo-Ardenne du 18 novembre 2017
20. Grappe de travail du 4 décembre 2017 : Burgo-Rouvroy
21. CLDR du 18 décembre 2017 : stratégie – mise en lot des projets matériels
22. CLDR du 24 janvier 2018 : stratégie – mise en lot des projets immatériels
23. CLDR du 1^{er} mars 2018 : projets – infrastructures villageoises et institut éco-citoyen
24. Grappe de travail du 14 mars 2018 : mobilité
25. CLDR du 29 mars 2018 : projets – examen des projets immatériels
26. CLDR du 9 mai 2018 : projets – fiches-projets matérielles
27. CLDR du 23 mai 2018 : projets – fiches-projets immatérielles et action !
28. CLDR du 25 juin 2018 : hiérarchisation des projets matériels du lot 1
29. CLDR du 6 septembre 2018 : approbation de l'avant-projet de PCDR

Communication

1. Articles parus dans le bulletin communal, classés par ordre chronologique